

De la liberté de pensée et de parole

John Stuart Mill

Chapitre II, De la liberté. Traduction d'Olivier Gaiffe.

Il est passé, le temps où une défense de la liberté de la presse aurait été l'un des éléments nécessaires pour nous protéger contre un gouvernement corrompu ou tyrannique. Du moins, est-ce à souhaiter. Nous pouvons supposer qu'il n'est aujourd'hui plus besoin d'aucune controverse sur le fait de permettre ou non à une législature ou à un exécutif qui ne s'identifie pas aux intérêts du peuple, de lui prescrire ses opinions, et de choisir quelles doctrines ou quels arguments les gens sont autorisés à entendre. En outre, les auteurs précédents ont appuyé si souvent, et avec un tel succès, sur cet aspect de la question, qu'il n'est pas spécialement besoin d'y insister ici. Même si la loi d'Angleterre, au sujet de la presse, est à ce jour aussi servile qu'elle l'était du temps des Tudor, il y a peu de risques qu'elle soit actuellement mise en application contre la discussion politique, sauf pendant quelque panique temporaire, quand la peur de l'insurrection conduit les ministres et les juges à outrepasser les limites du convenable¹. Et en général, dans les pays pourvus de constitutions, il n'y a pas à craindre que le gouvernement, qu'il soit complètement responsable devant le peuple ou non, tente souvent à l'avenir de contrôler l'expression de l'opinion, sauf lorsque par là il se transforme lui-même en instrument de l'intolérance générale du public. Supposons, par conséquent, que le gouvernement soit entièrement uni au peuple, et qu'il ne pense jamais à exercer aucune force de coercition, à moins que ce qu'il

¹ À peine avait-on fini d'écrire ces mots, que le gouvernement engagea des poursuites judiciaires contre la presse en 1858, comme s'il s'agissait de les contredire de manière éclatante. Cette ingérence peu judicieuse dans la liberté de parole ne m'a pourtant pas amené à changer un seul mot dans ce texte, pas plus qu'elle n'a affaibli ma conviction que hormis dans les moments de panique, l'ère des peines et des sanctions concernant les débats politiques est révolue dans ce pays. En effet, il faut d'abord voir qu'on n'a pas persisté dans ces poursuites ; ensuite, qu'elles ne furent pas à proprement parler des poursuites pour motifs politiques. L'accusation ne portait pas sur le fait de critiquer les institutions, ou la personne des gouvernants, ou leurs actes, mais sur le fait de diffuser ce qu'on estimait être une doctrine immorale : la légalisation du tyrannicide.

Si les arguments du présent chapitre sont de quelque validité, il doit y avoir la plus pleine liberté de professer et de discuter n'importe quelle doctrine relevant de la conviction éthique, quelque immorale qu'on la considère. Par conséquent, il serait hors de propos et déplacé d'examiner ici si la doctrine du tyrannicide peut y prétendre. Je me contenterai de dire que ce sujet a toujours compté parmi les questions morales ouvertes. Je me contenterai de dire que le fait d'abattre un criminel qui, s'étant élevé au-dessus des lois, se situe hors d'atteinte pour le châtement ou le contrôle légal, a toujours été tenu pour un acte inspiré par une vertu exaltée, et non pour un crime, par des nations entières et par certains hommes qui comptèrent parmi les meilleurs et les plus sages. Et cet acte, qu'il soit juste ou injuste, n'est pas un cas d'assassinat, mais de guerre civile. Comme tel, je soutiens qu'y inciter, dans un contexte spécifique, peut en toute justice donner lieu à des châtements, mais seulement si l'incitation a été suivie de voies de faits déclarées, et si une connexion au moins probable peut être établie entre l'incitation et l'acte lui-même. Et même dans ce cas, aucun gouvernement autre que celui qui se trouve assailli ne peut punir les attaques qui visent à menacer sa propre existence, car seul lui peut revendiquer la légitime défense.

conçoit comme étant sa voix n'en tombe d'accord. Pourtant, je nie au peuple le droit d'exercer une telle coercition, soit par lui-même, soit par le moyen de son gouvernement. Le pouvoir lui-même est illégitime. Le meilleur gouvernement n'y a pas plus droit que le pire. Il est aussi nocif, ou plus nocif, lorsqu'il est exercé en accord avec l'opinion publique, que lorsqu'il lui est opposé. Si tous les hommes sauf un avaient une même opinion, et si une personne était seule de l'opinion contraire, les hommes ne seraient pas plus légitimés à faire taire cette seule personne, qu'elle ne serait elle-même légitimée à faire taire l'humanité, si elle en avait le pouvoir. Si une opinion était une possession personnelle sans valeur, sinon pour son propriétaire, si être empêché d'en jouir n'était qu'un préjudice privé, alors la question de savoir si le préjudice a été subi seulement par peu de gens ou s'il l'a été par beaucoup, ferait quelque différence. Mais le mal particulier qu'il y a à faire taire l'expression d'une opinion est qu'il s'agit d'un vol commis aux dépens de l'espèce humaine. C'est voler la postérité tout autant que la génération existante, et ceux qui sont contre, plus encore que ceux qui la soutiennent. Si l'opinion est juste, ils sont privés de l'occasion de troquer l'erreur contre la vérité. Si elle est fautive, ils perdent - ce qui est presque un aussi grand bienfait - la perception plus claire et l'impression plus vive de la vérité, produite par sa collision avec l'erreur.

Il est nécessaire de considérer séparément ces deux hypothèses. Chacune des deux a une branche distincte de l'argument qui lui correspond. Nous ne pouvons jamais être certains que l'opinion que nous nous efforçons de réprimer soit une opinion fautive. Et si même nous en sommes sûrs, la réprimer n'en demeure pas moins un mal.

D'abord, il se peut que l'opinion qu'on essaie de supprimer par autorité soit potentiellement vraie. Ceux qui désirent la supprimer nient sa vérité. Cela va de soi. Néanmoins, ils ne sont pas infaillibles. Ils n'ont aucune autorité pour décider de la question à la place de tout le monde, et pour priver toute autre personne des moyens d'en juger. S'ils refusent d'entendre une opinion, parce qu'ils sont sûrs qu'elle est fautive, c'est qu'ils présument que leur certitude équivaut à une certitude absolue. Toute discussion qu'on fait taire est une présomption d'infailibilité. On peut se permettre de faire reposer la condamnation de ce fait sur cet argument commun qui, pour être commun, n'en est pas plus mauvais pour autant.

Malheureusement pour le bon sens des hommes, le fait qu'ils soient faillibles est loin de peser sur leurs jugements pratiques de tout le poids qu'on lui accorde toujours en théorie ; car tandis que chacun se sait fort bien faillible, peu pensent qu'il est nécessaire de prendre quelques précautions contre leur propre faillibilité, ou admettent la supposition qu'une opinion quelconque, de laquelle ils se sentent très certains, puisse être l'un des exemples de l'erreur à laquelle ils reconnaissent être sujets. Des monarques absolus, ou d'autres qui sont accoutumés à des égards infinis, ressentent communément cette complète confiance en leurs propres opinions, sur presque tous les sujets. Des gens placés dans de meilleures circonstances, qui entendent parfois leurs opinions mises en doute, et qui ne sont pas totalement inaccoutumés à être corrigés lorsqu'ils ont tort, ont la même confiance illimitée en celles de leurs opinions qui sont partagées par leur entourage, ou par ceux qu'ils ont l'habitude de respecter : en effet, un homme se fonde, avec d'autant plus de confiance implicite, sur l'infailibilité du « monde » en général, qu'il manque davantage de confiance en

son propre jugement solitaire. Et le monde, pour chaque individu, signifie la partie de celui-ci avec laquelle il entre en contact. Son parti, sa secte, son église, sa classe sociale : par comparaison, on peut presque dire libéral et ouvert d'esprit l'homme pour qui le monde signifie quelque chose d'aussi inclusif que son propre pays ou son propre siècle. En aucun cas sa foi en l'autorité collective n'est ébranlée par la conscience du fait que d'autres siècles, d'autres pays, d'autres sectes, d'autres églises, d'autres classes, et d'autres partis ont pensé l'exact inverse, et le pensent même encore aujourd'hui. Il reporte sur son propre monde la responsabilité d'avoir raison envers et contre les mondes des autres gens, qui sont d'opinion différente. Et il n'est jamais frappé de ce qu'un pur et simple accident a décidé lequel de ces nombreux mondes est l'objet de sa confiance, ni de ce que les mêmes causes qui font de lui un chrétien pratiquant à Londres, en auraient fait un bouddhiste ou un confucianiste à Pékin. Cependant, que les époques ne soient pas davantage infaillibles que les individus est chose plus évidente par elle-même que ce qu'en pourraient établir tous les arguments du monde, chaque époque ayant tenu pour vraies beaucoup d'opinions que les époques suivantes ont estimées non seulement fausses, mais absurdes. Et il est tout aussi certain que beaucoup d'opinions, aujourd'hui communes, seront rejetées par l'avenir, qu'il est sûr que beaucoup, naguère communes, sont à présent rejetées.

L'objection qui a des chances d'être faite à cet argument prendrait probablement la forme suivante : interdire la propagation de l'erreur n'implique pas une présomption d'infaillibilité plus grande qu'aucune autre chose faite par l'autorité publique sur la base de son propre jugement et de sa propre responsabilité. Le jugement a été donné aux hommes pour qu'ils puissent s'en servir. Parce qu'ils peuvent se tromper en l'utilisant, faut-il dire aux hommes de ne pas s'en servir du tout ? Lorsqu'ils interdisent ce qui leur semble pernicieux, cela ne veut pas dire qu'ils prétendent ne pas être sujets à l'erreur, seulement : ils remplissent le devoir qui leur incombe, même s'ils sont faillibles, d'agir en leur âme et conscience. Si nous devions ne jamais agir d'après nos opinions, au motif qu'elles peuvent être fausses, nous devrions abandonner tout soin pour tous nos intérêts, et laisser tous nos devoirs inaccomplis. Une objection qui vaut pour toute conduite peut être une objection qui ne vaut pour aucune conduite particulière. C'est le devoir des gouvernements, et des individus, de former les opinions les plus vraies qu'il leur est possible, de les former avec soin, et de ne jamais les imposer aux autres s'ils ne sont pas suffisamment sûrs d'avoir raison. Mais lorsqu'ils en sont sûrs (pourraient dire de tels raisonneurs), ce n'est pas de la conscience, mais de la lâcheté, que de se dérober à l'idée d'agir d'après leurs opinions, et de laisser courir des doctrines dont ils pensent sincèrement qu'elles sont dangereuses pour le bien-être de l'humanité – que ce soit dans cette vie ou dans l'autre – au motif que d'autres gens, en des temps moins éclairés, on persécuté des opinions qu'aujourd'hui on croit vraies. Prenons garde – pourrait-on dire – à ne pas retomber dans la même faute. Pourtant, des gouvernements et des nations ont fauté sur d'autres points, dont on ne nie pas qu'ils soient des sujets convenables où exercer l'autorité : ils ont levé de mauvais impôts, ils ont fait des guerres injustes. S'ensuit-il que nous devions ne plus lever d'impôts, et – quelles que soient les provocations – ne plus faire de guerres ? Les hommes et les gouvernements doivent faire le mieux qu'ils peuvent. Il n'existe pas de certitude absolue, mais il existe des garanties qui suffisent aux objectifs de la vie humaine. Nous pouvons, et devons présumer vraie notre opinion pour la conduite de notre propre vie. Et nous ne présumons pas davantage, lorsque nous interdisons à un homme

mauvais de pervertir la société par la diffusion d'opinions que nous considérons comme fausses et pernicieuses.

Je réponds que c'est présumer beaucoup plus. Il y a la plus grande différence du monde entre présumer vraie une opinion, parce qu'à chaque occasion de la contester, elle ne s'est pas trouvée réfutée, et la présumer vraie dans le but de ne pas permettre sa réfutation. Une liberté complète de contredire et de réfuter notre opinion est précisément la condition qui justifie que nous présumions sa vérité pour les objectifs de l'action, et à aucune autre condition un être pourvu de facultés humaines n'a de garantie rationnelle d'avoir raison.

Considérons l'histoire de l'opinion, ou la conduite ordinaire de la vie humaine : à quoi doit-on attribuer le fait que l'une et l'autre ne sont pas pires que ce qu'elles sont ? Certainement pas à la force inhérente à l'entendement humain. Car sur n'importe quel sujet qui ne va pas de soi, il y a quatre-vingt-dix-neuf personnes totalement incapables d'en juger, pour une qui en est capable. Et la capacité de la centième personne est seulement comparative. Car la majorité des hommes éminents de toutes les générations passées soutint des opinions dont on sait à présent qu'elles sont erronées, et firent et approuvèrent de nombreuses choses que personne ne justifierait aujourd'hui. Dès lors, comment se fait-il qu'il existe dans l'ensemble une prépondérance parmi les hommes des opinions rationnelles, et de la conduite rationnelle ? Si vraiment prépondérance il y a – et elle doit exister, à moins que les affaires humaines soient, et aient toujours été, dans une situation presque désespérée – cela est dû à une qualité de l'esprit humain, à la source de tout ce qu'il y a de plus digne de respect dans l'homme, tant comme être intellectuel que comme être moral, autrement dit : au fait que ses erreurs sont rectifiables. Il est capable de rectifier ses fautes, par la discussion, et par l'expérience. Non par la seule expérience. Il doit y avoir discussion, pour montrer comment l'expérience doit être interprétée. Des opinions et des pratiques erronées cèdent graduellement le pas au fait et à l'argument : mais les faits et les arguments, pour produire quelque effet sur l'esprit, doivent avant cela être apportés. Très peu de faits sont capables de raconter ce qu'ils ont à dire, sans commentaires pour en extraire le sens. Dès lors, l'entière force et l'entière valeur du jugement humain dépendant de cette seule propriété qui est qu'il peut être rectifié lorsqu'il fait erreur, on ne peut lui faire confiance que lorsque les moyens de le rectifier sont gardés constamment sous la main. Dans le cas d'une personne dont le jugement est vraiment digne de confiance, comment est-il devenu ce qu'il est ? C'est en gardant son esprit ouvert à la critique de ses opinions et de sa conduite. Parce que ça a été son habitude d'écouter tout ce qui pourrait être dit contre lui, d'en tirer avantage autant qu'il était juste, et de s'exposer à lui-même comme aux autres (à l'occasion) la fausseté de ce qui était faux. Parce qu'il a ressenti que la seule voie par laquelle un être humain peut approcher un tant soit peu de la connaissance intégrale d'un sujet est d'écouter tout ce qui peut en être dit par des personnes de toute variété d'opinion, et d'étudier tous les points de vue sur le sujet que peut avoir chaque type d'esprit. Aucun sage n'acquiesça jamais sa grande sagesse d'une manière différente de celle-là. L'habitude constante de corriger et de compléter sa propre opinion en la confrontant à celles des autres, bien loin de causer le doute et l'hésitation lorsqu'on met l'opinion en pratique, est le seul fondement stable pour avoir une juste confiance en elle. En effet, ayant connaissance de tout ce qui peut, au moins manifestement, être allégué contre lui, et ayant repris sa position contre tous ses

contradicteurs – sachant qu'il a recherché les objections et les difficultés au lieu de les éviter, et qu'il n'a éteint aucune lumière qui pût être jetée sur le sujet, de quelque endroit qu'elle vînt – il a le droit de penser son jugement meilleur que celui de toute personne, ou de toute multitude qui n'est pas passée par des procédés similaires.

Ce n'est pas trop demander que d'exiger que ce que les hommes les plus sages, ceux qui se sont rendus les plus dignes de faire confiance à leur propre jugement, trouvent nécessaire pour pouvoir se reposer sur lui, soit soumis à cette riche collection comprenant peu de sages, et beaucoup d'individus délirants, qu'on appelle le public. La plus intolérante de toutes les églises, l'Église catholique romaine, même à la canonisation d'un saint, admet et écoute patiemment un « avocat du diable ». Le plus saint des hommes, à ce qu'il semble, ne peut être admis aux honneurs posthumes avant que tout ce que le diable pourrait dire contre lui soit connu et pesé. Même, si c'eût été la philosophie newtonienne qu'on refusait de remettre en cause, les hommes n'auraient pas pu ressentir aussi complètement l'assurance de sa vérité qu'elle l'éprouve à présent. Les croyances pour lesquelles nous avons le plus de garantie n'ont aucune autre sauvegarde sur laquelle se reposer, qu'une invitation constante adressée au monde entier, à démontrer qu'elles sont infondées. Si le défi n'est pas accepté, ou s'il est accepté et que la tentative échoue, nous sommes assez loin encore de la certitude, mais nous avons fait ce que l'état existant de la raison humaine permet de meilleur. Nous n'avons rien négligé de ce qui pourrait donner à la vérité une chance de nous parvenir. Si l'on garde les listes ouvertes, nous pouvons espérer que s'il existe une vérité meilleure, elle sera trouvée lorsque l'esprit humain sera capable de la recevoir, et entre-temps nous pourrions être sûrs d'avoir approché la vérité d'aussi près qu'il est possible pour l'heure. Voilà la quantité de certitude accessible à un être faillible, et voilà l'unique chemin pour y parvenir.

Il est étrange que les hommes admettent la validité des arguments dans une discussion libre, mais qu'ils récusent le fait qu'on les pousse à l'extrême, – comme on dit – ne voyant pas qu'à moins que des raisons soient bonnes pour un cas-limite, elles ne sont bonnes en aucun cas. Il est étrange qu'ils imaginent ne pas présumer leur infailibilité quand ils savent qu'il doit y avoir une discussion libre sur tous les sujets potentiellement douteux, en pensant toutefois qu'on doit interdire de remettre en question un certain principe particulier ou une certaine doctrine particulière au motif qu'ils en sont très certains, c'est-à-dire au motif qu'ils sont certains que ce motif ou cette doctrine sont certains. Dire d'une proposition qu'elle est certaine, tandis que n'importe qui nierait sa certitude si on le lui permettait – mais on ne le permet pas – c'est prétendre que nous sommes nous-mêmes, avec ceux qui sont de notre côté, les juges de la certitude, et des juges qui n'écoutent pas la partie adverse.

A l'époque présente (qu'on a décrite comme « dépourvue de foi mais terrifiée par le scepticisme »), en cette époque où les gens se sentent sûrs, non pas tant que leurs opinions soient vraies, mais plutôt qu'ils ne sauraient pas quoi faire sans elles, les droits d'une opinion à être protégée contre l'agression publique tiennent non pas tant à sa vérité qu'à son importance pour la société. On avance qu'il y a certaines croyances si utiles – pour ne pas dire indispensables – au bien-être, que c'est tout autant le devoir des gouvernements de les soutenir, que de protéger n'importe quel autre des intérêts de la société. Dans l'éventualité d'une nécessité telle, et si directement dans le sillage de leur devoir, quelque chose de moindre que l'infailibilité peut justifier (soutient-on) et même obliger les gouvernements à

agir d'après leur propre opinion, confirmée par l'opinion générale des hommes. On avance aussi, souvent, que personne sauf de mauvaises gens ne songerait à affaiblir ces croyances salutaires, et on le pense encore plus souvent qu'on le dit. Et l'on pense qu'on ne commet aucune erreur en faisant obstacle à de mauvaises gens, ni en interdisant ce que seuls de tels hommes souhaiteraient mettre en œuvre. Cette manière de penser fait que la question de la légitimation des obstacles à la discussion n'est pas une affaire de vérité, mais d'utilité des doctrines. Et elle se flatte ainsi d'échapper à la responsabilité de se proclamer juge infaillible des opinions. Mais ceux qui se satisfont de cela, ne s'aperçoivent pas que leur présomption d'infailibilité est tout simplement déplacée d'un point vers un autre. L'utilité d'une opinion est elle-même l'objet d'une opinion : tout aussi discutable, tout aussi ouverte à la discussion, et nécessitant la discussion tout autant que l'opinion elle-même. Il y a le même besoin d'un juge infaillible des opinions pour décider de la nocivité d'une opinion, que pour décider de sa fausseté, à moins que l'opinion condamnée n'ait pleinement l'occasion de se défendre elle-même. Et cela n'irait pas, de dire que l'on peut permettre à l'hérétique de soutenir l'utilité ou l'innocuité de son opinion, quoiqu'on lui interdise d'en établir la vérité. La vérité d'une opinion fait partie de son utilité. Si nous voulons savoir s'il est désirable ou non qu'une proposition soit crue, est-il possible de ne pas tenir compte de sa vérité ou de sa fausseté ? Dans l'opinion qui n'est pas celle des mauvaises gens, mais celle des meilleurs hommes, aucune croyance contraire à la vérité ne peut être vraiment utile. Et pouvez-vous empêcher de tels hommes de préconiser cette défense, lorsqu'on les rend coupables de renier quelque doctrine dont on leur a dit qu'elle était utile, mais qu'ils croient fausse ? Ceux qui sont du côté des opinions reçues ne manquent jamais de tirer tout le profit qu'ils peuvent de cette défense. Eux, vous ne les trouverez pas en train de manipuler la question de l'utilité comme si elle pouvait être complètement déconnectée de celle de la vérité. Au contraire, c'est surtout parce que leur doctrine est la « vérité » que la connaître ou la croire est tenu pour si indispensable. Il ne peut y avoir de discussion juste sur la question de l'utilité lorsqu'un argument aussi crucial peut être employé d'un côté, mais pas de l'autre. Et dans les faits, lorsque la loi ou le sentiment commun ne permet pas que l'on dispute de la vérité d'une opinion, ils tolèrent tout aussi peu que l'on nie son utilité. Le mieux qu'ils puissent admettre, c'est d'atténuer sa nécessité absolue, ou la culpabilité indéniable de qui la rejette.

Afin de faire voir plus pleinement le mal qu'il y a à refuser d'entendre des opinions au motif que nous les avons condamnées dans notre for intérieur, il sera souhaitable d'arrêter la discussion sur un cas concret. Et je choisis, de préférence, les cas qui me sont les moins favorables, dans lesquels l'argument contre la liberté de l'opinion, tout à la fois en raison de son utilité et de sa vérité, est considéré comme le plus fort. Que les opinions auxquelles on s'attaque soient la croyance en un Dieu, ou celle en une vie future, ou n'importe quelle autre doctrine morale communément reçue. Mener la bataille sur un tel terrain donne grandement l'avantage à l'adversaire, s'il est déloyal, puisqu'il est certain qu'il dira (et beaucoup d'autres, qui n'ont aucun désir d'être déloyaux, se le diront en eux-mêmes) : sont-ce là les doctrines que vous estimez n'être pas suffisamment certaines pour que la loi les protège ? La croyance en un Dieu est-elle l'une des opinions dont vous assurez qu'elle présuppose l'infailibilité de celui qui la ressent comme certaine ? Cependant, on doit me permettre de faire observer que ce n'est pas le fait de ressentir une doctrine, quelle qu'elle soit, comme certaine, que j'appelle présomption d'infailibilité. C'est s'engager à décider de cette question pour les autres, sans

leur permettre d'entendre ce que la partie adverse peut en dire. Et je ne dénonce pas moins, et je ne réproûve pas moins cette prétention, si ce qu'elle avance est du côté de mes convictions les plus solennelles. Quelque certaine que puisse être la conviction intime de quelqu'un, non seulement de la fausseté, mais encore des conséquences pernicieuses ; et non seulement cela, mais davantage encore (pour employer des expressions que je condamne toutes) : de l'immoralité et de l'impiété d'une opinion ; malgré cela, si dans l'exécution de ce jugement qui est un jugement privé, même s'il est soutenu par le jugement public de son pays ou de ses contemporains, il empêche qu'on entende ce que l'opinion a à dire pour sa défense, il présume sa propre infaillibilité. Et bien loin d'être moins critiquable ou moins dangereuse si l'opinion en question est appelée immorale ou impie, cette présomption est alors un cas des plus mortifères. C'est précisément en ces occasions que les hommes d'une génération commettent ces fautes atroces, qui suscitent la stupeur et l'horreur de la postérité. C'est parmi de tels cas qu'on trouve dans l'histoire des exemples mémorables d'éradication par la force de la loi des meilleurs hommes et des doctrines les plus nobles. L'éradication des hommes connut un déplorable succès. En revanche, certaines de ces doctrines ont survécu pour être invoquées (comme en caricature), afin de défendre une conduite similaire envers ceux qui – cette fois – ne sont pas d'accord avec elles ou avec leur interprétation autorisée.

On ne peut guère le rappeler trop souvent aux hommes : il exista jadis un homme nommé Socrate. Entre cet homme, d'un côté, et les autorités légales et l'opinion publique de son temps, de l'autre, il y eut une collision historique. Né à une époque et dans un pays où la grandeur individuelle était en abondance, ceux qui le connurent le mieux et qui connurent le mieux cette époque nous l'ont rapporté comme étant l'homme le plus vertueux qui existât tandis que nous le connaissons, nous, comme le chef de file et le modèle de tous les maîtres de vertu qui suivirent, comme la source tant de la noble inspiration de Platon que de l'utilitarisme judicieux d'Aristote – « le maître de ceux qui savent », comme l'a appelé Dante –, la source des deux courants les plus féconds de l'éthique comme de toute autre philosophie. Ce maître reconnu par tous les penseurs éminents qui ont jamais vécu – dont la renommée, encore grandissante après plus de deux mille ans, dépasse tous les autres noms qui rendirent sa cité illustre, ce qui n'est pas peu de chose – fut mis à mort par ses compatriotes après une assignation en justice pour impiété et pour immoralité. Impiété parce qu'il refusait les dieux reconnus par l'État. En fait, celui qui l'incriminait affirmait qu'il ne croyait en aucun dieu (qu'on se reporte à l'*Apologie de Socrate* écrite par Platon). Immoralité, parce que par ses doctrines et ses enseignements, il « corrompait la jeunesse » – d'après ses accusateurs. On a toutes les bonnes raisons de croire que le tribunal le crut sincèrement coupable de toutes ces choses dont on l'accusait, et il condamna à mort comme un criminel, l'homme qui de tous ceux qui avaient jamais vu le jour, avait probablement été le plus digne de ce que l'humanité a de meilleur.

Pour passer de cet exemple d'injustice judiciaire au seul autre dont la mention, après celle de la condamnation de Socrate, ne soit pas moindre, il y a l'évènement qui se produisit au Calvaire, il y a à peine plus de mille huit cents ans de cela. L'homme qui laissa dans la mémoire de ceux qui furent témoins de sa vie et de ses propos, une telle impression de grandeur morale, que les dix-huit siècles suivants lui ont rendu hommage comme étant le Tout-Puissant en personne, cet homme fut ignominieusement mis à mort. A quel titre ? En

tant que blasphémateur. Les hommes ne se sont pas seulement mépris sur la personne de leur bienfaiteur, ils l'ont pris pour l'exact contraire de ce qu'il était, et l'ont traité comme ce prodige d'impiété qu'on leur attribue aujourd'hui à eux, à cause de la manière dont ils l'ont traité. Les sentiments que l'humanité a à présent pour ces exactions lamentables, spécialement pour cette dernière, les rend extrêmement injustes dans la manière dont ils en jugent les acteurs infortunés. Ces derniers ne furent pas – selon toute vraisemblance – des hommes mauvais. Ils ne furent pas pires que ce que les hommes sont ordinairement. Ce fut presque le contraire : des hommes qui possédèrent pleinement, et même davantage, les sentiments religieux, moraux et patriotiques de leur temps et de leur peuple. Précisément cette sorte d'hommes qui, dans tous les temps, y inclus le nôtre, ont toutes les chances de traverser la vie sans reproches, respectés. Le grand prêtre qui déchira ses vêtements lorsque les mots furent prononcés, ce qui, d'après toutes les idées de son pays, signifiait la plus noire culpabilité, était selon toute probabilité assez sincèrement dans l'horreur et l'indignation², comme le sont à présent ceux qui forment la majorité des hommes pieux et respectables dans les sentiments moraux et religieux qu'ils professent. Et la plupart de ceux qui frémissent à présent d'horreur au récit de sa conduite, s'ils avaient vécu en ce temps, et s'ils étaient nés Juifs, auraient agi exactement de la même façon. Des chrétiens orthodoxes³, qui sont tentés de croire que ceux qui ont lapidé à mort les premiers martyrs ont été de plus méchants hommes qu'eux-mêmes, devraient se souvenir que l'un de ces persécuteurs s'appela Saint Paul.

Ajoutons encore un exemple, le plus frappant de tous, si l'on mesure la force d'impression d'une erreur par la sagesse et la vertu de ceux qui s'y laissent prendre. S'il y eut jamais personne, en possession du pouvoir, qui eût de bonnes raisons de se penser comme le meilleur et le plus éclairé de ses contemporains, ce fut l'empereur Marc-Aurèle. Monarque absolu de tout le monde civilisé, il préserva sa vie durant non seulement la justice la plus emblématique, mais encore ce qu'on attendrait le moins d'une éducation stoïcienne comme la sienne : le cœur le plus tendre qui soit. Le peu d'échecs qu'on lui attribue sont tous à chercher du côté de l'indulgence, tandis que ses écrits, l'œuvre éthique la plus élevée de l'esprit de l'Antiquité, ne diffère qu'imperceptiblement, si d'ailleurs elle en diffère, des enseignements les plus caractéristiques du Christ. Cet homme, meilleur chrétien en tout – sauf dans le sens dogmatique du terme – que n'importe lequel des souverains qui ont jamais régné en s'affichant comme chrétiens, cet homme persécuta la chrétienté. Situé au sommet de toutes les acquisitions précédentes de l'humanité, pourvu d'une intelligence ouverte, libre, et d'un caractère qui le mena de lui-même à incarner dans ses écrits moraux l'idéal chrétien, il échoua cependant à voir que la chrétienté devait être un bien, et non un mal dans le monde,

² Chez Marc (Mc : 14-61), les mots en question sont les suivants : [le grand prêtre demande si Jésus prétend être le Messie] « *Je le suis* – répond-il – *et vous verrez le fils de l'homme siégeant à la droite du Tout-Puissant et venant avec les nuées du ciel.* » Il y a le même épisode chez Mathieu et chez Luc, sauf que Luc ne rapporte pas que le grand prêtre ait déchiré ses vêtements. Jean, comme à son habitude, ne fait pas même mention de l'anecdote présente dans les évangiles synoptiques (Marc + Mathieu + Luc). Rappelons que pour les Juifs, le fait de déchirer ses vêtements (ou plus couramment le col de son vêtement), signifiait qu'on était scandalisé, ou en deuil (cf. Gn 37-29 ; Nb 14-6 ; 2 S 13-31, etc.), et que cet acte était interdit précisément au grand prêtre par le Lévitique (Lv 21-10 ou encore : Lv 10-6).

³ A mon sens, il faut entendre ici le mot « orthodoxe » dans son sens général. Il ne s'agit pas spécifiquement de l'Église dite « orthodoxe ».

aussi profondément pénétré de ses devoirs qu'il fût. Il savait que la société alors existante se trouvait dans un état déplorable, mais telles que les choses se présentaient, il vit – ou pensa voir – que ce qui les faisait tenir, et qui empêchait qu'elles empirassent – était la croyance aux dieux traditionnels et la piété à leur égard. Comme législateur de l'humanité, il estima qu'il était de son devoir de ne pas laisser la société se briser en morceaux. Et il n'aperçut pas comment, si les liens existants s'étaient défaits, certains autres pouvaient être noués, qui pourraient de nouveau la souder. La nouvelle religion visait ouvertement à rompre ces liens. En conséquence, à moins que son devoir fût d'adopter cette religion, il semblait qu'il fût de la tenir en échec. Attendu qu'alors la théologie chrétienne ne lui paraissait ni vraie, ni d'origine divine, attendu que cette étrange histoire d'un dieu crucifié ne lui semblait pas crédible, et qu'un système se présentant comme reposant entièrement sur un fondement si invraisemblable à son sens, ne pouvait être pressenti par lui comme l'instance de renouvellement qu'après toutes les régressions, elle devait s'avérer être en fait, à cause de tout cela, le plus noble et le plus aimable de tous les philosophes et de tous les législateurs, poussé par un sens solennel du devoir, autorisa la persécution de la chrétienté. A mon sens, c'est l'un des événements les plus tragiques de toute l'histoire. Combien le monde chrétien aurait pu être différent, si la foi chrétienne avait été adoptée comme religion officielle de l'Empire plutôt sous les auspices de Marc-Aurèle que sous ceux de Constantin ! Cette pensée remplit l'âme d'amertume. Mais il aurait été tout aussi injuste à ses yeux, et traître par rapport à la vérité, de nier que pas une excuse, comme celles que l'on peut préconiser pour la répression des enseignements anti-chrétiens, ne fut demandée à Marc-Aurèle, pour avoir réprimé, comme il a fait, la propagation de la chrétienté. Aucune chrétien ne crut plus fermement à la fausseté de l'athéisme, et à sa tendance à dissoudre la société, que Marc-Aurèle ne le crut du christianisme : lui dont on aurait pu penser que, de tous les hommes qui vivaient alors, il aurait été le plus capable de l'apprécier. A moins que tous ceux qui approuvent qu'on punisse l'expression publique des opinions se flattent d'être plus sages et meilleurs que Marc-Aurèle – plus profondément imprégnés de la sagesse de leur temps, d'une intelligence plus élevée que la sienne – plus consciencieux dans leur recherche de la vérité, ou plus dévoués à sa cause lorsqu'ils l'ont découverte, qu'ils s'abstiennent de présumer tout ensemble l'infailibilité de la multitude, et la leur, de cette même présomption qui conduisit le grand Antoine à une issue si malheureuse.

Conscient de l'impossibilité de défendre l'usage de châtiments pour réprimer les opinions irrégieuses par quelque argument qui ne justifierait pas du même coup Marc-Antoine, les ennemis de la liberté religieuse, lorsqu'on les pousse à bout, acceptent parfois cette conséquence, et disent, avec le docteur Johnson, que les persécuteurs de la chrétienté avaient raison, que la persécution est une ordalie, une épreuve que Dieu envoie, par laquelle la vérité doit passer, et dont elle doit toujours triompher, les peines légales étant, en fin de compte, impuissantes contre la vérité, même si elles sont parfois salutairement efficaces contre les erreurs malfaisantes. C'est là une forme suffisamment remarquable de l'argument en faveur de l'intolérance religieuse, pour mériter de ne pas être passée sous silence.

Une théorie qui soutient qu'on peut persécuter la vérité sans injustice, au motif qu'il n'est pas possible que la persécution lui nuise en quelque manière que ce soit, ne peut être accusée d'être intentionnellement hostile à la réception de nouvelles vérités. Mais nous ne pouvons

faire l'éloge de la générosité avec laquelle elle traite les personnes envers lesquelles l'humanité est redevable. Faire voir au monde quelque chose qui le concerne profondément, et qu'il ignorait auparavant, lui prouver qu'il a été trompé sur quelque point essentiel touchant son intérêt temporel ou spirituel, est le service le plus important qu'un être humain puisse rendre à ses semblables, et dans certains cas, comme celui des premiers chrétiens et des réformateurs, ceux qui pensent comme le docteur Johnson le considèrent comme ayant été le don le plus précieux qui ait jamais pu être accordé à l'humanité. Que les auteurs de bienfaits si splendides doivent être payés en retour par le martyre, que leur récompense doive être d'être traité comme les plus vils criminels n'est – d'après cette théorie – ni une erreur, ni un malheur déplorable, pour lesquels l'humanité devrait gémir, contrite, mais l'état normal et justifiable des choses. Ceux qui avancent une vérité nouvelle, d'après cette doctrine, doivent être soumis aux lois les plus strictes, comme le furent à Locri ceux qui proposaient une loi nouvelle : la corde passée à leur cou, de sorte qu'elle pût être immédiatement resserrée si l'assemblée publique, après avoir écouté leurs raisons, n'adoptait pas leur proposition sur le champ. Des gens qui défendent cette manière de traiter les bienfaiteurs, on ne peut penser qu'ils accordent à ce bienfait une grande valeur, et je crois que cette opinion sur le sujet se limite majoritairement à être celle de ces gens qui pensent que les nouvelles vérités ont pu jadis être désirables, mais qu'à présent, nous en avons suffisamment.

Mais en réalité, l'idée reçue d'après laquelle la vérité triomphe toujours, malgré les persécutions, est l'une de ces faussetés agréables que les hommes répètent les uns après les autres, jusqu'à ce qu'elles deviennent des lieux communs, que toute expérience réfute pourtant. L'histoire grouille d'exemples de vérités réduites au silence par la persécution. Si elles ne furent pas supprimées à jamais, elles ont pu être repoussées pendant des siècles. Pour ne parler que des opinions religieuses : la Réforme émergea au moins vingt fois avant Luther, et fut réduite au silence. Arnold de Brescia fut réduit au silence. Fra Dolcino fut réduit au silence. Savonarole le fut aussi, ainsi que les albigeois, les vaudois, les lollards, et les sectateurs de Jean Huss. Même après l'époque de Luther, partout où l'on avait persisté dans la persécution, elle vainquit. En Espagne, en Italie, en Flandre, dans l'empire d'Autriche, le protestantisme fut éradiqué. Et il en serait allé de même en Angleterre, selon toute vraisemblance, si la reine Marie avait vécu, ou si la reine Élisabeth était morte. La persécution a toujours réussi partout, à la réserve des lieux où les hérétiques étaient un parti trop fort pour que leur persécution fût suivie d'effet. Aucune personne raisonnable ne peut douter que le christianisme aurait pu être extirpé de l'empire romain. Il s'étendit, et devint prédominant parce que les persécutions ne furent jamais qu'occasionnelles, ne durant que le temps d'épisodes limités, séparés par de longs intervalles de propagande, presque sans troubles. L'idée d'après laquelle la vérité, simplement en tant qu'elle est la vérité, a quelque pouvoir intrinsèque (qu'on refuse à l'erreur) de triompher du bûcher et du cachot, fait partie d'une sensiblerie paresseuse. Les hommes ne montrent pas plus de zèle pour la vérité qu'ils n'en montrent souvent pour l'erreur, et une application suffisante des peines légales ou même sociales réussira généralement à arrêter la propagation de l'une tout aussi bien que celle de l'autre. L'avantage réel qu'a la vérité consiste en ce que lorsqu'une opinion est vraie, on peut bien l'éteindre une fois, deux fois, ou beaucoup d'autres ; cependant, au fil des époques, il se trouvera généralement des personnes pour la redécouvrir, jusqu'à ce que

quelqu'une de ses réapparitions tombe en un temps où des circonstances favorables la feront échapper à la persécution jusqu'à ce qu'elle ait fait de tels progrès qu'elle résiste à toutes les tentatives ultérieures de la supprimer.

L'on dira qu'aujourd'hui nous ne mettons plus à mort ceux qui présentent de nouvelles opinions : nous ne sommes pas comme nos ancêtres, qui tuaient les prophètes. Au contraire, nous leur élevons des tombeaux. Il est vrai que nous ne mettons plus à mort les hérétiques, et la proportion de peines légales que le sentiment moderne tolérerait probablement d'infliger, même aux opinions les plus nuisibles, n'est pas suffisante pour les extirper. Ne nous flattons pas cependant d'avoir désormais lavé la tache de la persécution légale elle-même. Punir des opinions, ou du moins leur expression, la loi le fait encore. Et l'application de ces peines, même de nos jours, n'est pas si rare qu'elle en rende tout-à-fait invraisemblable un retour en force ultérieur. L'année 1857, aux assises d'été du comté de Cornwall, un homme malchanceux⁴, dont la conduite en société était réputée en tous points irréprochable, fut condamné à 21 mois d'emprisonnement, pour avoir prononcé, et écrit sur une porte, quelques mots offensants à l'égard du christianisme. En un mois, la même année, au Vieux Bailey, deux personnes⁵, en deux occasions différentes, furent écartées du jury, et l'un d'eux fut grossièrement injurié par le juge et par l'un des avocats, tout cela au motif qu'ils déclaraient en toute honnêteté n'avoir aucune croyance théologique, et à un troisième, étranger⁶, justice fut refusée à l'occasion d'un vol, et pour les mêmes raisons. Ce refus de donner droit à réparation arriva en vertu de la doctrine légale, d'après laquelle personne ne peut livrer son témoignage dans une cour de justice, s'il ne professe croire en un Dieu (n'importe lequel fait l'affaire) et en une vie future, ce qui équivaut à déclarer de telles personnes hors-la-loi en ce sens qu'elles sont exclues de la protection des tribunaux. Non seulement elles peuvent être volées ou attaquées en toute impunité si elles sont seules présentes ou accompagnées de personnes de mêmes opinions, mais n'importe qui peut être volé ou attaqué en toute impunité, si l'établissement des faits dépend de leur témoignage. La présupposition sur laquelle tout ceci se fonde est qu'un serment est sans valeur, s'il est prononcé par quelqu'un qui ne croit pas à une vie outre-tombe. Cette proposition trahit bien l'inculture historique de ceux qui y adhère (puisque'il est historiquement vérifié qu'une forte proportion des infidèles de toutes les époques ont été des personnes d'honneur, et d'une intégrité remarquable) et ne serait soutenue par personne qui eût la moindre idée du fait que des gens de grande renommée à travers le monde, à la fois pour leurs vertus et pour leurs réalisations, sont bien connus pour être incroyants, au moins par leurs proches. En outre, cette règle est suicidaire et sape ses propres fondements. Sous prétexte du fait que les athées sont menteurs, elle permet le témoignage de tous les athées disposés à mentir pour ne le refuser qu'à ceux qui encourent courageusement l'opprobre de confesser publiquement une croyance détestée plutôt que d'affirmer une fausseté. Une telle règle, qui se frappe elle-même d'absurdité, contre-productive, ne saurait être maintenue en vigueur que comme symbole de haine, comme une relique de persécution ; laquelle, d'ailleurs, possède cette singularité qu'on ne la subit qu'à un seul titre, qui est qu'il soit établi qu'on ne la mérite pas. Cette règle, et la

⁴ Thomas Pooley, aux assises de Bodmin, le 31 juillet 1857. Au mois de décembre de la même année, le trône le gracia.

⁵ George Jacob Holyoake, le 17 août 1857 ; et Edward Truelove, en juillet 1857.

⁶ Le baron de Gleichen, au Tribunal de police de Marlborough Street, le 4 août 1857.

théorie qu'elle implique, sont à peine moins insultantes pour les croyants que pour les infidèles. En effet, si celui qui ne croit pas à la vie future ment nécessairement, il s'ensuit que ceux qui y croient sont empêchés de mentir, s'ils le sont, par la peur de l'enfer. Nous ne ferons pas aux auteurs et aux instigateurs de cette règle, l'injure de supposer que cette idée qu'ils se sont faite de la vertu chrétienne est tirée de leur propre conscience.

En fait, ce ne sont pas que de vieux restes de la persécution, et l'on peut penser qu'ils ne sont pas tant un indice de l'existence d'une volonté de persécuter, qu'un exemple de ce handicap fort fréquent chez les esprits anglais, qui les fait prendre un plaisir grotesque à affirmer un mauvais principe, lorsqu'ils ne sont pourtant plus assez mauvais pour désirer vraiment le mettre en pratique. Mais malheureusement, l'état de l'esprit public n'offre aucune garantie de ce que la suspension des pires formes de la persécution légale – qui dure depuis à peu près une génération – continuera. A notre époque, la surface lisse et tranquille de la routine est aussi souvent agitée par des tentatives de ressusciter des maux du passé, que par l'introduction de nouveaux bienfaits. Ce dont notre époque s'enorgueillit comme du renouveau de la religion, c'est toujours dans les esprits bornés et incultes, au moins autant un renouveau de la bigoterie. Et là où les sentiments du peuple contiennent un ferment d'intolérance, qui a de tous temps subsisté dans les classes moyennes de ce pays, il n'est pas besoin de les inciter beaucoup à persécuter activement ceux dont ils n'ont jamais cessé de penser qu'ils étaient bons à être persécutés, pour qu'ils s'exécutent⁷. En effet, les opinions qu'entretiennent les hommes, et les sentiments où ils se plaisent relativement à ceux qui désavouent les croyances qu'ils estiment importantes, c'est cela qui fait que notre pays n'est pas un lieu où règne la liberté de l'esprit. Sur la durée, l'inconvénient principal des peines

⁷ On peut trouver dans la large diffusion des passions persécutrices qui se sont mêlées à l'exhibition générale des pires côtés de notre caractère national à l'occasion de l'insurrection des cipayes, un avertissement de taille concernant ce que nous venons de dire. Les divagations des fanatiques et des charlatans en chaire ne valent peut-être pas la peine qu'on s'y arrête ; mais les chefs du parti évangélique ont déclaré que leur principe politique, au sujet des hindous et des musulmans, était que toutes les écoles financées par l'argent public, où la Bible n'est pas enseignée, et par voie de conséquence que tous les emplois publics, soient réservés aux chrétiens réels ou prétendus. On rapporte qu'un sous-secrétaire d'État, dans le discours qu'il fit à ses administrés le 12 novembre 1857, aurait déclaré :

« La tolérance à l'égard de leur foi (la foi de cent millions de sujets britanniques - [Mill]), à l'égard de la superstition qu'ils nomment : « religion », de la part du gouvernement, a eu pour effet de ralentir l'influence du renom britannique, et d'empêcher la croissance salutaire du christianisme. La tolérance fut la grande pierre angulaire de la liberté religieuse dans ce pays. Mais ne les laissons pas subvertir ce mot précieux : TOLÉRANCE. Tel que le gouvernement l'entendait, il signifiait la liberté complète de tous, la liberté de culte CHEZ TOUS LES CHRÉTIENS, DONT LE CULTE EST FONDE SUR LA MEME CHOSE. Il signifiait la tolérance de toutes les sectes et de toutes les sortes de CHRÉTIENS QUI CROIENT A LA SEULE MEDIATION DU CHRIST.»

Je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'un homme qu'on a jugé digne de remplir de hautes fonctions dans le gouvernement de ce pays, dans un ministère libéral, soutient la doctrine d'après laquelle tous ceux qui ne croient pas à la divinité du Christ sont à exclure du champ où la tolérance est applicable. Qui, après cet étalage d'imbécillités, peut se permettre de rêver que la persécution religieuse appartient désormais et sans retour à un monde révolu ?

légales est qu'elles renforcent la stigmatisation sociale. C'est cette stigmatisation qui est vraiment efficace, et si efficace que le fait d'assumer publiquement une opinion qui est mise au ban de la société est beaucoup moins commun en Angleterre que ne l'est dans beaucoup d'autres pays du monde, l'aveu de celles qui font courir le risque de peines judiciaires. Eu égard à tous, sauf ceux dont la fortune les rend indépendants du bon-vouloir des autres gens, l'opinion est à cet effet aussi efficace que la loi. Les hommes pourraient tout aussi bien être emprisonnés que privés de leur gagne-pain. Ceux dont le pain est déjà assuré, et qui ne désirent aucune faveur de la part d'aucun homme de pouvoir, ni d'aucun groupe, ni non plus du public, n'ont pas à craindre d'avouer ouvertement leur opinion, quelle qu'elle soit. Ils n'ont à redouter que la désapprobation ou la médisance, qui peuvent être supportés sans qu'on ait pour autant l'étoffe d'un héros. Il n'existe pas de chambre où l'on puisse faire appel à la miséricorde de la part de telles personnes. Mais quoiqu'à présent nous n'infligions plus de si grands maux à ceux qui pensent différemment de nous (comme c'était la coutume auparavant), peut-être leur faisons-nous toujours autant de mal par notre manière de les traiter. Socrate fut mis à mort, mais la philosophie socratique fut l'aube d'un paradis, qui diffusa sa lumière dans tout le firmament intellectuel. Les chrétiens furent jetés en pâture aux lions, mais l'Église chrétienne poussa comme un arbre majestueux et vaste, surpassant les pousses plus anciennes et moins vigoureuses, les couvrant de son ombre. Notre intolérance, qui n'est plus que sociale, ne tue personne, n'éradique aucune opinion, mais elle pousse les hommes à les déguiser ou à s'abstenir de tout effort actif en vue de leur diffusion. Chez nous, les opinions hérétiques ne gagnent, ni même ne perdent sensiblement de terrain, à mesure que passent les décennies et les générations. Jamais elles n'éclatent loin, jamais elles ne s'étendent. Elles continuent plutôt à couvrir dans les cercles étroits de personnes réfléchies et studieuses chez qui elles sont nées, sans jamais éclairer les affaires générales de l'humanité, que ce soit sous leur vrai jour ou sous un jour faux. Et ainsi se perpétue un état de choses très satisfaisant pour certains esprits, car sans avoir à mettre quiconque à l'amende, sans emprisonner quiconque – procédés fort importuns – il maintient toutes les opinions dominantes extérieurement incontestées, tout en n'interdisant pas absolument l'exercice de la raison aux contestataires, affligés de cette maladie qui consiste à penser. Voilà une stratégie commode pour avoir la paix dans le monde intellectuel, et pour que les choses y continuent d'aller fort bien, comme elles marchent à présent. Mais le prix à payer, pour cette sorte de pacification intellectuelle, est le sacrifice de tout le courage moral qui peut se trouver dans l'esprit de l'homme. Un état de choses dans lequel une grande partie des intelligences les plus actives et les plus sagaces trouvent plus prudent de sceller dans leurs cœurs les principes généraux et les fondements de leurs convictions, et d'essayer – dans ce qu'ils adressent au public – de faire coller autant qu'ils le peuvent leurs propres conclusions à des prémisses auxquelles, dans leur for intérieur, ils ont renoncé ; voilà qui ne saurait produire de ces personnalités ouvertes et courageuses, ni de ces intelligences cohérentes et logiques, qui furent jadis les figures de proue du monde pensant. Le genre d'hommes qu'on peut y chercher, c'est soit de simples conformistes, soit des gens qui défendent la vérité par opportunisme, et dont tous les arguments sur tous les grands sujets valent pour ceux qui les écoutent, mais ne sont pas ceux qui les convainquent eux-mêmes. Ceux qui échappent à cette alternative, y parviennent en cantonnant leurs pensées et leurs intérêts à des choses dont on peut parler sans s'aventurer sur le terrain des principes, autrement dit, à des détails

pratiques, qui se régleraient d'eux-mêmes, si seulement les esprits des hommes étaient plus forts et plus ouverts ; mais qui ne seront jamais réglés dans les faits, tant que ce ne sera pas le cas. Pendant ce temps, on abandonne tout ce qui peut renforcer et élargir l'esprit des hommes : la spéculation libre et audacieuse sur les sujets les plus élevés.

Ceux aux yeux de qui cette réticence à l'égard des hérétiques n'est pas un mal, devraient considérer en premier lieu qu'en conséquence de cette réticence, on ne porte jamais à la discussion ni de manière juste, ni en profondeur, les opinions hérétiques. Aussi, celles d'entre elles qui ne pourraient résister à l'épreuve d'une telle discussion – quoiqu'on puisse les empêcher de se diffuser – ne disparaissent pas. Mais ce n'est pas l'esprit des hérétiques qui s'abîme le plus, de par la mise au ban de toute recherche qui n'aboutisse pas aux conclusions orthodoxes. Le plus grand dommage, c'est à ceux qui ne sont pas hérétiques qu'on le porte, et à ceux dont tout le développement mental se crispe, et dont la raison s'effarouche, par peur de l'hérésie. Qui peut dire combien le monde y perd, dans cette multitude d'intelligences prometteuses combinées avec des personnalités timorées, qui n'osent pas aller jusqu'au bout du fil de leurs pensées, avec courage, vigueur et indépendance, par peur d'en arriver à quelque chose qui les feraient considérer comme irrégieux ou immoraux ? Parmi eux, peut se trouver un homme possédant une conscience profonde, un entendement subtil et raffiné, qui gâte sa vie à ratiociner à cause d'une intelligence qu'il ne peut faire taire, et qui gaspille les ressources de sa candeur en tentant de réconcilier ce que lui soufflent sa conscience et sa raison, avec l'orthodoxie, ce dont, cependant, il n'arrive peut-être pas à venir à bout. Personne ne peut être un grand penseur s'il ne se reconnaît pas comme premier devoir celui de suivre son intellect, quelles que soient les conclusions où il en arrive. La vérité gagne plus même aux erreurs de celui qui, avec l'étude et la préparation qu'il faut, pense pour lui-même, qu'aux opinions vraies de ceux qui ne les soutiennent que parce qu'ils ne supportent pas de penser. Ce n'est pas que le seul motif, ou le motif principal qui exige la liberté de penser soit de former de grands penseurs. Au contraire, il est tout aussi indispensable, et même davantage indispensable de donner aux hommes moyens la possibilité de déployer leurs aptitudes mentales dans toute la mesure de leurs capacités. Il y a eu, et peut-être y a-t-il encore, de grands penseurs individuels, au milieu d'une atmosphère générale d'esclavage mental. Mais dans cette atmosphère, il n'y eut jamais, et jamais il n'y aura de peuple intellectuellement actif. Lorsqu'il est arrivé qu'un peuple s'approche temporairement d'un tel caractère, ce ne fut qu'au prix de la suspension passagère de la crainte attachée aux spéculations hétérodoxes. Là où l'on convient implicitement qu'on ne doit pas discuter sur les principes, là où toute discussion des plus grandes questions qui peuvent agiter l'humanité est considérée comme close, tout espoir est perdu de trouver ce haut niveau global d'activité mentale, qui a rendu si remarquables certaines périodes de l'histoire. Lorsque la controverse évitait les sujets les plus propres à enflammer l'enthousiasme par leur dimension et leur importance, jamais l'esprit du peuple ne fut ébranlé sur sa base, jamais ne fut donné l'élan qui propulse même les personnes dont l'intellect est le plus ordinaire, vers quelque chose qui approche de la dignité des êtres pensants. La condition de l'Europe dans les temps qui suivirent immédiatement la Réforme nous a fourni un exemple de cela. Un autre exemple, quoique limité à l'Europe continentale et à une classe plus cultivée, peut être fourni par le mouvement spéculatif de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Un troisième – plus bref encore – par l'effervescence intellectuelle qui eut lieu en Allemagne du temps de

Goethe et de Fichte. Ces périodes diffèrent grandement dans les opinions particulières qu'elles ont développées, mais elles furent semblables en ceci que durant toutes les trois, le joug de l'autorité fut brisé. Dans chacune d'entre elles, un vieux despotisme mental fut renversé, sans qu'aucun autre, cependant, ne prenne sa place. L'impulsion donnée à ces trois périodes a modelé l'Europe d'aujourd'hui. Il se peut que chacune des améliorations qui ont eu lieu soit dans l'esprit humain, soit dans les institutions, ait été esquissée distinctement dans l'une ou l'autre de ces périodes. Depuis quelques temps, les apparences donnent à penser que ces trois impulsions sont presque épuisées, et nous ne pourrions espérer de nouveau départ avant d'avoir à réaffirmer notre liberté mentale.

Venons-en à présent à la seconde partie du propos, et abandonnant l'hypothèse d'après laquelle les opinions reçues seraient fausses, présumons qu'elles sont vraies, et interrogeons la valeur de la manière dont elles risquent d'être défendues, lorsque leur vérité n'est débattue à fond ni librement, ni ouvertement. De si mauvaise grâce qu'une personne puisse admettre la fausseté potentielle d'une opinion en laquelle elle croit fortement, elle doit être ébranlée par la considération du fait que, quelque vraie qu'elle puisse être, si elle n'est pleinement, fréquemment, et courageusement discutée, on ne la recevra que comme un dogme inerte, et non comme une vérité vivante.

Il y a une catégorie de personnes (par bonheur, pas tout-à-fait aussi nombreuses qu'autrefois) qui pensent qu'il suffit que quelqu'un soit indubitablement d'accord avec ce qu'elles pensent être la vérité, quoiqu'il n'ait connaissance en aucune manière des fondements sur lesquels cette opinion repose, et qu'il ne puisse la défendre de manière probante contre les objections même les plus superficielles. Si de telles personnes pouvaient voir leur croyance enseignée d'autorité, elles penseraient naturellement que rien de bon ne pourrait sortir de la permission de les remettre en question, et qu'au contraire, il n'y aurait là que du mauvais. Là où leur influence domine, elles rendent quasi-impossible de repousser sagement, et avec les égards qui lui sont dûs, l'opinion reçue, bien qu'on puisse encore la rejeter de manière irréfutable et ignorante. En effet, mettre entièrement fin à une discussion est rarement possible, et lorsqu'une fois on y parvient, les croyances qui ne se fondent pas sur la conviction sont de nature à s'effondrer devant la moindre apparence d'argument. Cependant, mettre de côté ce cas de figure, présumer que l'opinion vraie subsiste dans l'esprit, mais y subsiste à l'état de préjugé, à l'état de croyance déconnectée de tout argument, et insensible aux arguments, ce n'est pas là la manière dont la vérité doit être soutenue par un être rationnel. Ce n'est pas là connaître la vérité. La vérité, ainsi soutenue, n'est rien d'autre qu'une superstition de plus, accidentellement accrochée à des mots qui énoncent une vérité.

Si l'intelligence et le jugement de l'humanité doivent être cultivés, ce qu'au moins les protestants ne nieront pas, sur quoi ces facultés peuvent-elles être le plus convenablement exercées par chacun, si ce n'est sur ce qui la concerne si fort qu'on tient pour nécessaire qu'elle en ait une opinion ? Si la culture de l'entendement a quelque chose de spécifique, c'est certainement d'amener quiconque à connaître le fondement de sa propre opinion. Quelle que soit la croyance des gens, si elle porte sur des sujets où il est de la plus haute importance de juger correctement, ils doivent être capables de la défendre, au moins contre les objections communes. Mais on dira peut-être : « Qu'on leur *enseigne* les fondements de leurs opinions. Ce n'est pas parce qu'on ne les entend jamais remises en cause, que les gens ne forment

d'avis que par psittacisme, comme des perroquets. Ceux qui apprennent la géométrie ne confient pas les théorèmes à leur seule mémoire, ils comprennent tout autant qu'ils apprennent les démonstrations. Et il serait absurde de dire qu'ils demeurent dans l'ignorance des fondements des vérités géométriques, parce qu'ils n'ont jamais entendu personne les nier, ou tenter de les réfuter. » Indubitablement. Et un tel enseignement est tout-à-fait suffisant pour des sujets comme ceux de mathématiques, où rien ne saurait être dit de la question en partant d'un point de vue opposé. La particularité de l'évidence des vérités mathématiques est que tous les arguments émanent du même point de vue. Il n'y a ni objections, ni réponse aux objections. Mais sur tous les sujets à propos desquels une différence d'opinions est possible, la vérité dépend de l'équilibre à trouver entre deux argumentations contraires. Même en philosophie naturelle, il y a toujours quelque explication alternative possible pour les mêmes faits : quelque théorie géocentrique plutôt qu'héliocentrique, le phlogistique plutôt que l'oxygène. Et chaque théorie doit montrer pourquoi la théorie alternative ne peut être la bonne. Et avant que cela soit montré, et avant que l'on sache comment c'est montré, nous ne comprenons pas les fondements de notre opinion. Mais lorsque nous nous tournons vers des sujets infiniment plus compliqués, vers la morale, la religion, la politique, les relations sociales, et les affaires de la vie, les trois-quarts des arguments pour chacune des opinions débattues consistent à dissiper les apparences qui favorisent une opinion différente de celle que l'on défend. Le plus grand orateur de l'Antiquité⁸ - exception faite d'un autre⁹ - a déclaré qu'il étudiait toujours la cause de l'adversaire avec un soin aussi grand - si ce n'est même plus grand - que la sienne propre. Les moyens auxquels Cicéron s'exerça pour ses succès au barreau doivent être imités par tous ceux qui étudient n'importe quel sujet, s'ils veulent parvenir à la vérité. Celui qui ne connaît que son point de vue sur une cause, en connaît bien peu de choses. Ses raisons peuvent être bonnes, et il se peut que personne ne soit à-même de les réfuter. Mais, s'il est lui aussi incapable de réfuter les raisons du parti opposé, s'il ne fait pas ce qu'il faut pour savoir quelles elles sont, il n'est pas fondé à préférer telle opinion à telle autre. La position rationnelle, dans sa situation, serait de suspendre son jugement, et à moins qu'il ne se contente de cela, soit il suit l'autorité, soit il adopte - comme la majeure partie du monde - le point de vue pour lequel il se sent l'inclination la plus forte. Il n'est pas non plus suffisant qu'il entende ses professeurs énoncer les arguments de ses adversaires, présentés comme eux-mêmes les établissent, et accompagnés de ce qu'ils proposent pour les réfuter. Ce n'est pas une façon de rendre justice aux arguments, ou de les porter au contact réel de son esprit à lui. Il doit être capable de les entendre formulés par les gens qui en sont réellement persuadés, qui les défendent sérieusement, et qui font tout leur possible en leur faveur. Il faut qu'il les connaisse dans leurs formes les plus plausibles et les plus persuasives. Il doit ressentir dans toute leur force les difficultés que doit rencontrer et surmonter une vue véridique sur le sujet. Autrement, il ne sera jamais vraiment en possession de la partie de la vérité qui rencontre et résout cette difficulté. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de ce que l'on appelle les hommes instruits sont dans cette situation. Même ceux qui peuvent avec facilité argumenter en faveur de leurs opinions. Leur conclusion peut bien être vraie, mais elle pourrait être fausse eu égard à tout ce qu'ils savent : ils ne se sont jamais projetés dans la

⁸ Cicéron.

⁹ Démosthène, sans doute.

position mentale de ceux qui ne pensent pas comme eux, et jamais ils n'ont pris en considération ce que de telles personnes pourraient avoir à dire. Et par conséquent, en un sens qui est un sens propre du terme, ils *ne connaissent pas* la doctrine qu'ils professent eux-mêmes. Ils n'en connaissent pas les parties qui expliquent et qui justifient les autres, ni non plus les considérations qui montrent qu'un fait apparemment en conflit avec un autre, peut être concilié avec lui ; pas plus qu'ils ne savent pourquoi de deux raisons solides en apparence, il faut préférer l'une à l'autre. A toute cette partie de la vérité qui fait pencher la balance, et décide du jugement d'un esprit complètement informé, ils sont étrangers. Cela n'est jamais vraiment connu par les hommes, sauf par ceux qui, au préalable, accordent également et impartialement leur attention à deux points de vue aux prises l'un avec l'autre, et qui s'efforcent de voir les raisons de l'un et de l'autre sous leur jour le plus clair. Cette discipline est si essentielle à une compréhension réelle des sujets moraux et humains, que s'il n'existe pas de contradicteurs pour certaines vérités importantes, il faut alors en imaginer, et les doter des arguments les plus forts que le plus habile avocat du diable puisse évoquer.

Pour atténuer la force de ces considérations, on peut supposer qu'un ennemi de la liberté de parole pourrait dire qu'il n'est pas nécessaire aux hommes pris dans leur généralité, de connaître et de comprendre tout ce qui peut être dit pour ou contre leurs opinions, par des philosophes et des théologiens. Que pour les hommes du commun, il n'est pas besoin qu'ils soient capables d'exposer les contre-vérités ou les sophismes d'un adversaire astucieux. Que c'est bien suffisant, s'il y a toujours quelqu'un capable de lui répondre, de sorte que rien de ce qui risque d'induire en erreur des personnes sans instruction ne reste sans réfutation. Ces esprits simples, à qui l'on a enseigné les fondements évidents des vérités qu'on leur a inculquées, se fieront à l'autorité pour le reste, et, étant conscients de n'avoir ni les connaissances, ni le talent qu'il faut pour résoudre toutes les difficultés qui pourraient se présenter, ils peuvent se reposer sur la certitude que toutes celles qui se sont présentées ont trouvé leur réponse ou peuvent la trouver chez ceux qui sont spécifiquement formés à ce travail.

Même si l'on concède à ce point de vue sur la question tout ce que peuvent faire valoir en sa faveur ceux que la moindre quantité de compréhension accompagnant la croyance en une vérité, satisfait, l'argumentation en faveur de la liberté de parole n'est en aucun cas affaiblie. Car même cette doctrine reconnaît que l'humanité doit avoir une garantie rationnelle qui l'assure de ce qu'on a répondu de manière satisfaisante à toutes les objections. Et comment pourrait-on devoir y répondre, si l'on ne parle pas de ce à quoi il faut répondre ? Ou bien : comment peut-on savoir qu'une réponse est satisfaisante, si ceux qui ont fait l'objection n'ont aucune occasion de montrer qu'elle ne l'est pas ? Si ce n'est le public, au moins les philosophes et les théologiens qui ont à résoudre ces difficultés, doivent-ils se familiariser avec ces mêmes difficultés, jusque dans leurs formes les plus déroutantes ; et cela ne saurait être accompli qu'à la condition qu'elles soient établies librement, et placées sous le jour le plus avantageux qu'elles puissent présenter. L'Église catholique a sa propre manière de traiter ce problème embarrassant. Elle fait une grande distinction entre ceux à qui il est permis de croire à ses doctrines par conviction, et ceux qui doivent les croire en toute confiance. D'ailleurs, de fait, le choix n'est pas permis quant à ce qu'ils croiront. Mais le clergé, de sorte qu'au moins on puisse s'y fier pleinement, peut – de manière admissible, et

même méritoire – s'enquérir des arguments des contradicteurs, en vue d'y répondre ; et il peut par conséquent lire des livres hérétiques. Les laïcs n'en ont pas le droit, à moins d'être en possession d'une autorisation spéciale, difficile à obtenir. Cette discipline reconnaît le bénéfice que les enseignants peuvent tirer de la connaissance de la cause ennemie, mais elle trouve des moyens compatibles avec cela pour la refuser au reste du monde, donnant ainsi aux esprits des élites davantage de culture, sans pour autant leur donner davantage de liberté qu'à ceux de la masse. Par ce moyen, elle arrive à obtenir le genre d'esprits supérieurs que son but requiert. En effet, quoique la culture sans la liberté n'ait jamais produit aucun esprit large et libéral, il peut en sortir l'habile avocat d'une cause, valable jusqu'à preuve du contraire. Mais dans les pays qui professent le protestantisme, cette ressource est refusée, puisque les protestants soutiennent – au moins, en théorie – que la responsabilité du choix d'une religion repose sur chacun, et ne peut être reportée sur les enseignants. En outre, dans l'état présent du monde, il est pratiquement impossible que les écrits qui sont lus par les gens cultivés soient interdits d'accès à ceux qui ne le sont pas. Si les enseignants de l'humanité doivent être avertis en tout ce qu'ils doivent connaître, on doit être libre d'écrire et de publier toute chose, sans restriction.

Si, cependant, l'effet malfaisant de l'absence de liberté de parole – lorsque les opinions reçues sont vraies – se limitait à laisser les hommes dans l'ignorance des fondements de ces opinions, on pourrait penser que, s'il y a bien là un mal intellectuel, il n'y a pas de mal moral, et que la valeur des opinions considérée dans l'influence qu'elles ont sur la personnalité, n'en est pas affectée. C'est un fait pourtant qu'en l'absence de discussion à son sujet, non seulement on oublie les fondements d'une opinion, mais qu'on oublie encore le sens de l'opinion elle-même. Les mots qui la communiquent cessent d'évoquer des idées, ou n'évoquent plus qu'une petite partie de celles qu'on communiquait originellement par leur moyen. En lieu et place d'une conception vive, et d'une croyance vivace, il ne reste plus que quelques expressions apprises par cœur. Ou bien, si l'on en retient quelque morceau, ce n'est jamais que la coquille, ou l'enveloppe du sens qui est retenue. L'essentiel, plus subtile, est quant à lui perdu. Le grand chapitre de l'histoire que ce fait occupe et remplit ne saurait être étudié et médité avec trop de soin.

Il est illustré par l'expérience de presque toutes les doctrines éthiques, de presque toutes les croyances religieuses. Pour ceux qui les fondent, et pour les disciples directs des fondateurs, elles sont toutes pleines de sens et de vitalité. Leur sens continue à être perçu avec une force intacte, et est peut-être même porté à un degré de conscience plus élevé encore, aussi longtemps que dure la lutte pour procurer à la doctrine ou à la croyance, la domination sur les autres croyances. Au final, soit elle domine et devient l'opinion régnante, soit sa progression s'arrête. Elle garde alors le terrain qu'elle a gagné, mais cesse de s'étendre plus au loin. Lorsque l'un ou l'autre de ces résultats apparaît, la controverse sur la question se relâche, et s'éteint progressivement. La doctrine s'installe, si ce n'est l'idée reçue, comme l'une des sectes, ou l'une des parties de l'opinion publique parmi toutes celles qui sont autorisées. Ceux qui la soutiennent l'ont en général héritée, et ne l'ont pas adoptée personnellement. Et leur conversion à une autre doctrine est aujourd'hui un fait exceptionnel qui préoccupe peu leurs professeurs. Au lieu d'être, comme au début, constamment en alerte soit pour se défendre contre le monde, soit pour tirer le monde à eux, ils se taisent, et consentent, et

restent sourds aux arguments contre leur foi – alors qu'ils peuvent l'aider. De même, ils n'inquiètent plus les opposants (s'il en reste) avec aucun argument en sa faveur. A partir de ce moment-là, on peut habituellement dire que le pouvoir vivace d'une doctrine est sur le déclin. Nous entendons souvent ceux qui enseignent les choses de la foi, quelle que soit cette foi, se plaindre de la difficulté qu'ils ont à faire perdurer dans l'esprit des croyants une perception vivante de la vérité, qu'ils ne reconnaissent plus que pour la forme, de sorte qu'elle pénètre les sentiments, et qu'elle étende réellement son mystère sur la conduite des hommes. Tant que la foi lutte pour son existence, l'on ne se plaint pas de telles difficultés. Dans ce moment-là, même les plus faibles combattants connaissent et ressentent ce pour quoi ils luttent, et ce qui le différencie des autres doctrines. Et dans ce moment que vivent toutes les fois, l'on peut trouver un nombre non-négligeable de personnes qui ont pris conscience de leurs principes fondamentaux, dans toutes les formes possibles de la pensée, qui les ont pesés et considérés dans toute l'ampleur de leur portée, et qui ont fait l'expérience du plein effet sur la personnalité que doit avoir cette foi, lorsqu'elle pénètre jusque dans les moindres recoins d'un esprit. Mais lorsque la foi en est arrivée à être héréditaire, ou à être reçue passivement et non activement, lorsque l'esprit n'est plus sollicité dans la même mesure qu'au début, pour exercer ses puissances vitales sur les questions que lui pose sa croyance, il y a une tendance progressive à oublier la croyance tout entière, à la réserve des formules toutes faites. Ou alors, on ne lui donne plus qu'un assentiment stupide et torpide, comme si l'accepter en toute confiance dispensait de la nécessité d'en avoir une pleine conscience, ou de la tester personnellement... Jusqu'à ce qu'elle achève presque entièrement d'être en rapport avec la vie intérieure de l'être humain. C'est alors qu'on voit apparaître ces situations, si fréquentes à notre époque qu'elles forment presque la majorité, où la foi demeure comme à l'extérieur de l'esprit, l'encroûtant et le pétrifiant, le rendant insensible à toute autre influence adressée aux parties plus élevées de notre nature. Elle manifeste sa puissance en ne souffrant pas que quelque conviction fraîche et vive y entre, elle-même n'agissant plus ni sur l'esprit ni sur le cœur, que pour y planter une sentinelle veillant à ce qu'ils restent vides.

A quel point des doctrines intrinsèquement propres à faire la plus profonde impression sur l'esprit peuvent y demeurer à l'état de croyances inertes, sans jamais solliciter l'imagination, les sentiments, ou l'entendement, voilà ce que montre l'exemple de la manière dont la majorité des croyants soutiennent les doctrines du christianisme. Par christianisme, j'entends ici ce qui est jugé chrétien par toutes les églises et par toutes les sectes : les maximes et les préceptes contenus dans le Nouveau Testament. Ces derniers sont considérés comme sacrés, et acceptés comme des lois, par tous ceux qui professent le christianisme. Cependant, il est à peine exagéré de dire que pas un chrétien sur mille ne dirige sa conduite ou ne la juge en référence à ces lois. La norme à laquelle le chrétien se réfère est la coutume de son pays, de sa classe, ou de sa confession religieuse. Il possède ainsi, d'une part, un ensemble de maximes éthiques, dont il croit qu'elles lui ont été octroyées par une sagesse infaillible comme règle pour le diriger, et d'autre part, un ensemble de jugements et de pratiques de tous les jours, qui correspondent relativement bien à certaines de ces maximes, qui ne correspondent pas autant à d'autres, qui s'opposent directement à certaines d'entre elles, et qui sont, dans l'ensemble, un compromis entre la foi chrétienne et les intérêts et les suggestions de la vie terrestre. A la première de ces normes, il rend hommage ; à la seconde, il donne son

allégeance réelle. Tous les chrétiens pensent que les pauvres et les humbles sont bienheureux, comme ceux que le monde maltraite ; qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume du paradis ; qu'ils devraient ne pas juger, par crainte d'être jugés à leur tour ; qu'ils doivent ne jamais jurer ; qu'ils doivent aimer leur prochain comme eux-mêmes ; que si quelqu'un leur vole leur manteau, il leur faut en outre lui donner leur chemise ; qu'ils ne doivent pas penser au lendemain ; que s'ils étaient parfaits, ils vendraient tout ce qu'ils possèdent, et donneraient aux pauvres l'argent ainsi reçu. Ils ne sont pas hypocrites, lorsqu'ils prétendent croire ces choses. Ils y croient comme les gens peuvent croire à ce qu'ils ont toujours entendu être couvert d'éloge, et ne jamais être discuté. Mais dans le sens de cette croyance vivante qui régule la conduite, ils ne croient en ces doctrines que dans la même mesure et au même degré qu'il est habituel d'agir d'après elles. Ces doctrines, à l'état pur, sont commodes pour en bombarder les adversaires. Et l'on comprend qu'elles doivent être présentées (lorsque c'est possible) comme les raisons pour lesquelles les gens – quels qu'ils soient – font ce qui est digne d'éloge. Mais quiconque leur rappelle que ces maximes impliquent une infinité de choses auxquelles ils n'ont même jamais pensé, ne réussira par là qu'à se voir rangé dans la catégorie de ces personnalités infâmes qui se prétendent meilleures que les autres. Les doctrines n'ont aucun empire sur les croyants ordinaires. Elles n'ont aucune force dans leur esprit. Ils ont, à les entendre, un respect dicté par l'habitude. Mais ils n'ont aucun sentiment qui aille des mots aux choses signifiées, qui forcerait l'esprit à les comprendre, à les rendre conformes aux choses formulées. Chaque fois que la conduite est concernée, les voilà qui s'enquière de M. Untel ou d'un autre, pour leur dicter ce qu'ils doivent faire afin de suivre Jésus-Christ.

A présent, nous sommes bien certain qu'il n'en allait pas ainsi, qu'il en allait bien autrement, pour les premiers chrétiens. S'il en avait été ainsi à cette époque, le christianisme en serait resté à l'état de secte obscure méprisée parmi les Hébreux, sous la religion de l'Empire Romain. Lorsque leurs ennemis disaient : « Regardez comme ces chrétiens s'aiment les uns les autres ! » (une remarque qui, à présent, a peu de chances d'être faite à leur sujet par quiconque), assurément ils avaient un sentiment plus vivace du sens de leur foi que rien de ce qu'ils ont jamais pu éprouver depuis lors. Et probablement, c'est à cause de cela, principalement, que le christianisme s'étend si peu aujourd'hui, et qu'après dix-huit siècles, c'est tout juste s'il ne se limite pas encore aux Européens ou aux descendants des Européens. Il arrive communément que même les religieux – au sens strict – qui ont plus de ferveur à l'endroit de leurs doctrines, et qui attachent plus de sens à beaucoup d'entre elles, que le peuple pris en général, il arrive communément – dis-je – que dans l'esprit de ceux-là la part de doctrine la plus active soit l'œuvre de Calvin, ou de Knox, ou de quelque personne de ce genre qui est plus proche d'eux par leur personnalité. Les paroles du Christ coexistent avec cela, passivement, dans leurs esprits, produisant à peine quelque effet que ce soit, au-delà de celui qu'occasionne le simple fait d'écouter des propos si gentils et mielleux. Sans doute, il y a plusieurs raisons pour lesquelles les doctrines qui sont le caractère distinctif d'une secte gardent davantage de leur vitalité que celles qui sont communes à toutes les sectes reconnues, et pour lesquelles ceux qui les enseignent mettent davantage de soins à garder leur sens vivant. Mais certainement, l'une de ces raisons est que les doctrines singulières sont plus souvent mises en question, et doivent plus souvent être défendues contre des

détricateurs déclarés. Ceux qui les enseignent comme ceux qui les apprennent font relâche, aussitôt qu'il n'y a plus d'ennemis à l'horizon.

La même chose vaut, en général, pour toutes les doctrines traditionnelles : celles de la prudence et de la connaissance de la vie, aussi bien pour celles de la morale et de la religion. Toutes les langues et toutes les littératures sont pleines d'observations générales sur la vie, tant sur ce qu'elle est, que sur la manière dont on doit la mener. Ces observations, tout le monde les connaît, tout le monde les répète ou les écoute en étant d'accord avec elles. Elles sont perçues comme s'il s'agissait de truismes ; cependant, la plupart n'en apprend véritablement le sens que lorsque l'expérience – généralement, une expérience douloureuse – les a transformées en réalité à ses yeux. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'une personne, piquée au vif par quelque malheur ou quelque déception, se souvienne de quelque proverbe ou dicton qui lui a été familier toute sa vie durant, et dont le sens l'aurait sauvée du désastre, si jamais elle l'avait ressentie auparavant comme elle le ressent à présent. De fait, il y a des raisons à cela, qui sont autres que l'absence de discussion : il y a beaucoup de vérités dont la pleine signification ne peut être perçue avant qu'une expérience personnelle n'apparaisse pleinement. Mais une quantité beaucoup plus grande encore du sens de ces vérités-là aurait même été comprise, et ce qui en a été compris aurait beaucoup plus profondément marqué l'esprit, si l'homme avait été habitué à entendre les gens qui les comprennent en discuter le pour et le contre. La tendance fatale de l'humanité à ne plus penser au sujet de ce qui ne lui est plus douteux est la cause de la moitié de ses erreurs. Un auteur contemporain eut bien raison de parler du « profond sommeil d'une opinion déjà tranchée ».

Mais quoi ! (peut-on demander) L'absence d'unanimité est-elle une condition *sine qua non* de la connaissance vraie ? Est-il nécessaire qu'une partie de l'humanité persiste dans l'erreur, pour rendre une autre capable de prendre conscience de la vérité ? Une croyance cesse-t-elle d'être réelle et vitale sitôt qu'elle est admise en général ? Et : une proposition n'est-elle jamais comprise dans son détail, ni ressentie profondément, à moins qu'elle demeure douteuse en quelque chose ? Dès que l'humanité a universellement admis une vérité, la vérité périt-elle en eux ? Le plus haut objectif et le meilleur résultat d'une intelligence ayant progressé, a-t-on pensé jusqu'ici, est d'unir toujours davantage l'humanité dans la reconnaissance de toutes les vérités importantes : et l'intelligence ne dure-t-elle qu'aussi longtemps qu'elle n'a pas atteint son objectif ? Les fruits de la conquête s'abolissent-ils au moment précis où la victoire se fait complète ?

Je n'affirme pas de telles choses. Pour autant que l'humanité progresse, le nombre de doctrine qui ne font plus débat ou qui ne sont plus mises en doute s'accroîtra constamment : et le bien-être de l'humanité peut presque être mesuré au nombre et à l'importance des vérités qui en sont au point de n'être plus contestées par personne. Mettre un terme aux controverses sérieuses sur certains sujets, les uns après les autres, est l'une des péripéties nécessaires à la consolidation d'une opinion, consolidation aussi salutaire lorsqu'il s'agit d'opinions vraies, qu'elle est dangereuse et nocive dans le cas où les opinions sont erronées. Mais bien que ce rétrécissement progressif des limites de la diversité de l'opinion soit nécessaire dans les deux sens du terme, puisqu'il est tout à la fois inévitable et indispensable, il ne s'ensuit pas que nous devons conclure que toutes les conséquences en sont

bienfaites. La perte de l'aide si importante pour l'appréhension intelligente et vivante d'une vérité, qui est fournie par la nécessité de l'expliquer à ses adversaires, ou de la défendre contre eux, même si cela ne suffit pas à l'emporter, n'est pas une contrepartie insignifiante des bienfaits de sa reconnaissance universelle. Là où ces avantages ne peuvent plus être tirés, j'avoue que j'aimerais sans aucun doute voir ceux qui enseignent à l'humanité s'efforcer de lui trouver un substitut, une astuce pour rendre les difficultés d'un sujet aussi présentes à la conscience de celui qui apprend, que si un champion de l'opinion contraire les précipitait en foule sur lui, avide de le convertir.

Mais au lieu de chercher des astuces dans ce but, ils ont perdu celles qu'ils détenaient autrefois. La dialectique socratique, si magnifiquement illustrée dans les dialogues de Platon, fut une astuce comme on l'a décrite. Elle était essentiellement une discussion négative¹⁰ des grandes questions de la philosophie et de la vie, dirigée avec une compétence aboutie dans l'art de convaincre quelqu'un qui n'avait rien adopté d'autre que lieux communs sur idées reçues, qu'il ne comprenait pas ce dont il était question – qu'il n'avait attaché jusque-là aucun sens défini aux doctrines qu'il professait, de telle manière que, devenant conscient de son ignorance, il puisse être mis sur la voie d'une croyance stable, reposant sur une claire appréhension et du sens des doctrines, et de leur évidence. Les disputes (*disputationes*) dans les écoles au Moyen-Âge avaient un but assez similaire. Elles visaient à ce qu'on fût sûr de ce que les élèves comprenaient leurs propres opinions, et (par une corrélation nécessaire) l'opinion opposée, et qu'ils pouvaient faire valoir les présupposés de l'une comme réfuter ceux de l'autre. Les joutes dont on parle avaient en fait un incurable défaut, qui était que les prémisses auxquelles on avait recours étaient tirées de l'autorité, et non de la raison. Comme discipline de l'esprit, elles étaient inférieures à tous égards à la dialectique puissante qui formait les intellects des disciples de Socrate : mais l'esprit moderne doit beaucoup plus qu'on ne veut généralement l'admettre à l'une et à l'autre, et les modes d'éducation actuels ne contiennent rien qui puisse remplacer l'une ou l'autre, fût-ce dans la moindre mesure. Quelqu'un qui tire toute son instruction des enseignants et des livres, même s'il échappe à la tentation toujours à repousser de se contenter de bourrage de crâne, ne se trouve pas obligé d'être attentif au pour et au contre. En conséquence, on est loin de réussir souvent, même chez les penseurs, à connaître le pour et le contre. Et ce que tout le monde dit de plus faible pour défendre une opinion est ce par quoi ils entendent répondre aux adversaires. C'est une mode contemporaine que de dénigrer la logique négative – celle qui dénonce les points faibles des théories et les erreurs dans la pratique, sans établir aucune vérité positive. Une telle critique négative serait de fait assez pauvre si l'on devait s'en tenir à elle. Mais en tant que moyen en vue d'atteindre une connaissance positive ou une conviction digne de ce nom, on ne saurait trop en vanter les mérites. Et tant que les gens n'y seront pas systématiquement entraînés, il n'y aura que peu de grands penseurs, et qu'une basse moyenne générale d'intelligence dans tous les domaines spéculatifs – mathématiques et physique mises à part. Sur tout sujet autre que ces derniers, l'opinion de quelqu'un ne mérite le nom de connaissance, que si d'autres l'ont contraint à en passer par le même processus mental qu'on

¹⁰ Ce sont les dialogues dits « aporétiques » de Platon qui sont ici évoqués (essentiellement, ceux de la jeunesse du philosophe) – autrement dit, ceux qui, tout en détruisant de fausses solutions aux problèmes qu'ils posent, n'en proposent pas de positive, et laissent la question en suspens.

aurait exigé de lui s'il avait eu à mener une vive controverse avec ses adversaires, ou si, de lui-même, il en est passé par là. En conséquence, n'est-il pas pire qu'absurde de se priver de ce qui, absent, est si indispensable mais si difficile à créer, alors que cela s'offre à nous spontanément ? S'il y a quelques personnes qui contestent une idée reçue, ou qui la contesteraient si la loi ou l'opinion le leur permettait, qu'on les remercie pour cela, que l'on ouvre nos esprits pour les écouter, et que l'on se réjouisse, s'il se trouve quelqu'un pour faire ce qu'il nous incomberait autrement de faire pour nous-mêmes à plus grande peine, si du moins nous avons quelque égard pour la certitude et la vitalité de nos convictions !

Il reste encore à parler de l'une des principales causes qui rendent avantageuse la diversité d'opinion, et qui continuera à la rendre telle tant que l'humanité n'en sera pas arrivée à un stade de développement intellectuel qui semble pour l'heure se situer à une distance incalculable. Jusqu'ici, nous n'avons considéré que deux possibilités : que l'idée reçue soit fausse, et qu'en conséquence, une autre soit vraie ; ou bien que l'idée reçue étant vraie, un conflit avec l'erreur qui lui est opposée est essentiel pour obtenir une appréhension claire de la vérité, et pour la ressentir profondément comme telle. Mais il y a une situation plus commune que ces deux-là : lorsque les doctrines en conflit, au lieu d'être l'une vraie et l'autre fausse, se partagent entre elles la vérité. Et l'on a besoin de l'opinion qui n'est pas celle de la majorité pour fournir le reste de la vérité, dont la doctrine dominante ne représente qu'une partie. Les opinions populaires, sur des choses qui ne sont pas palpables, sont souvent la vérité, mais rarement ou jamais la vérité pleine et entière. Elles sont une partie de la vérité, tantôt plus grande, tantôt plus petite, mais exagérée, déformée, et séparée des vérités qui devraient les accompagner et en limiter la portée. Les opinions hérétiques, d'un autre côté, sont généralement de ces vérités qu'on supprime ou qu'on néglige, et qui, faisant sauter les liens qui les retenaient, s'en vont soit chercher à se concilier avec la vérité contenue dans l'opinion commune, soit l'affronter telle une ennemie, et se donner elles-mêmes, avec la même exclusivité, pour des vérités plénières. Ce dernier cas est jusqu'à présent le plus fréquent ; tout comme, dans l'esprit humain, la partialité a toujours été la règle, et le pluralisme, l'exception. D'où il s'ensuit que même dans les révolutions de l'opinion, une partie de la vérité se couche tandis qu'une autre se lève. Même le progrès, qui doit ajouter de la vérité, ne fait la plupart du temps qu'en remplacer une partielle et incomplète, par une autre - le progrès consistant principalement en ceci que le nouveau fragment de vérité est davantage désiré, étant plus adapté aux besoins du temps que celui dont il prend la place. Le caractère partial de l'opinion dominante est tel, même lorsqu'elle repose sur un fonds de vérité, que toute opinion représentant quelque parcelle de vérité omise par l'opinion commune doit être regardée comme précieuse, quelle que soit la quantité d'erreur et de confusion qui s'y mêle. Aucun juge sérieux des affaires humaines ne se sentira obligé de s'indigner parce que ceux qui nous imposent de remarquer des vérités qui autrement nous auraient échappé, passent à côté de certaines de celles que nous apercevons. Un tel juge pensera plutôt qu'aussi longtemps que la vérité populaire est partielle, il est plus désirable qu'autre chose que la vérité impopulaire trouve des gens pour l'affirmer tout aussi unilatéralement. En effet, c'est ainsi qu'elle se trouve être habituellement la plus énergique, et qu'elle se trouve avoir le plus de chances d'attirer l'attention réticente sur le fragment de sagesse qu'ils proclament être la sagesse pleine et entière.

Ainsi, au dix-huitième siècle, lorsque presque tous les gens instruits, et tous ceux – parmi les autres qui furent conduits par eux – étaient éperdus d'admiration envers ce que l'on appelait la civilisation, ainsi qu'envers les merveilles de la science moderne, de la littérature, et de la philosophie, et tandis que – surestimant grandement le degré de dissemblance entre les hommes de la modernité et ceux de l'Antiquité – ils se laissaient croire que l'entière différence était à leur seul avantage : avec quel choc salutaire les paradoxes de Rousseau n'exploserent-ils pas ! Ils firent l'effet d'une bombe dans tout cela, disloquant la masse compacte d'une opinion unilatérale, et forçant ses éléments à se réarranger sous une forme meilleure, avec des ingrédients supplémentaires. Ce n'est pas que les opinions ayant cours alors aient été dans l'ensemble plus éloignées de la vérité que ne l'étaient celles de Rousseau. Au contraire, elles en étaient plus proches. Elles contenaient davantage de vérité positive, et beaucoup moins d'erreur. Néanmoins, dans la doctrine de Rousseau, reposait une somme considérable de ces vérités dont précisément l'opinion populaire manquait, et qu'elle emporta au fil de son courant. Et ces alluvions demeurèrent, quand le flot fut tari. La valeur supérieure d'une vie simple, l'effet avachissant et démoralisant des entraves et des hypocrisies d'une société d'artifices : voilà des idées qui n'ont jamais déserté les esprits cultivés depuis que Rousseau a écrit. Et elles produiront les effets qu'on peut leur prévoir en temps et en heure, quoiqu'elles aient aujourd'hui besoin d'être affirmées, et d'être affirmées par des actes ; car les mots sur ce sujet ont quasiment épuisé leur pouvoir.

En politique encore, c'est presque un lieu commun qu'un parti d'ordre de stabilité, et un parti de progrès ou de réforme, sont tous deux des éléments nécessaires à la santé de la vie politique. Jusqu'à ce que l'un ou l'autre ait assez élargi les frontières qui contiennent ce que son esprit peut comprendre pour être tout à la fois un parti d'ordre et de progrès, sachant ce qui doit être préservé ainsi que ce qui doit être balayé, et les distinguant. Chacune de ces manières de penser tire son utilité des défauts de l'autre ; mais dans une grande mesure, c'est l'opposition de l'autre qui les garde chacune dans les limites de la raison et du bon sens. A moins que les opinions favorables à la démocratie comme à l'aristocratie, à la propriété comme à l'égalité, à la coopération comme à la compétition, à la luxure comme à l'abstinence, à la société comme à l'individualité, à la liberté comme à la discipline, et tous les autres antagonismes courants dans la vie pratique, s'expriment avec une égale liberté, et qu'on les fasse valoir et qu'on les défende avec un talent et une énergie égale de part et d'autre, il n'y a aucune chance que les deux éléments obtiennent gain de cause. Il est sûr qu'un plateau de la balance montera, et que l'autre s'abaissera. La vérité, dans les grandes affaires de la vie, est à ce point une question de conciliation et de combinaison des opposés, que rares sont les esprits suffisamment capables et impartiaux pour faire une mise au point qui s'approche de ce qui est correct ; et c'est le rude procédé d'une lutte entre combattants, sous des bannières hostiles, qui doit s'en charger. Sur chacune de ces grandes questions ouvertes que l'on vient d'énumérer, si l'une ou l'autre des deux opinions a plus de droit que l'autre, non seulement à être tolérée, mais encore à être encouragée et approuvée, c'est celle qui se trouve être en minorité en tel endroit, à tel moment. C'est l'opinion qui représente, à tel moment donné, les intérêts qui sont négligés, l'aspect du bien-être humain qui se trouve menacé d'être traité injustement. Je suis conscient que, dans ce pays, il n'y a aucune intolérance portant sur les différences d'opinions relativement à la plupart de ces sujets. Je les cite pour montrer, à travers des exemples multiples et reconnus, l'universalité d'un fait qui est qu'au stade où en

est l'intelligence humaine, ce n'est qu'à travers la diversité des opinions qu'il existe une chance de faire jouer avec fair-play toutes les facettes de la vérité. Lorsqu'il se trouve des gens qui représentent une exception sous l'unanimité apparente du monde, sur un sujet quelconque, même si le monde est dans le vrai, il est toujours probable que les opposants ont quelque chose à dire qui vaut la peine d'être écouté, et que la vérité perdrait quelque chose à leur silence.

On objectera peut-être : « Mais certains principes communément reçus, particulièrement ceux qui portent sur les sujets les plus élevés et les plus vitaux, sont davantage que des semi-vérités. La morale chrétienne, par exemple, est la vérité pleine et entière sur ce sujet, et si quelqu'un enseigne une morale qui diffère de celle-là, il est pleinement dans l'erreur. » Comme ce cas est, de tous, celui qui s'avère être le plus important en pratique, aucun ne saurait mieux convenir pour tester notre maxime générale. Mais avant de me prononcer sur ce que la morale chrétienne est ou n'est pas, il serait souhaitable de trancher la question de savoir ce qu'on entend par « morale chrétienne ». Si l'on entend par là la morale du Nouveau Testament, je me demande si quelqu'un qui tirerait la connaissance qu'il en a du livre lui-même, pourrait supposer qu'on y annonce ou qu'on a voulu en faire une doctrine complète de la morale. L'évangile se réfère constamment à une morale préexistante, et limite ses préceptes aux points particuliers sur lesquels cette morale doit être corrigée, ou dépassée par quelque chose de plus large et de plus élevé, s'exprimant en outre la plupart du temps en termes généraux qu'il est souvent impossible d'interpréter littéralement, et qui tiennent davantage du caractère impressionnant de la poésie ou de l'éloquence, que de la précision de la législation. En extraire un corps de doctrine éthique n'a jamais pu se faire sans y ajouter l'Ancien Testament – autrement dit, sans y ajouter un système qui, de fait, est élaboré, mais qui est barbare à bien des égards, et qui n'était destiné qu'à un peuple barbare. Saint Paul, ennemi déclaré de cette manière juive d'interpréter la doctrine de son Seigneur, et de réaliser ses plans, présuppose également une morale préexistante, à savoir celle des Grecs et des Romains ; et le conseil qu'il donne aux Chrétiens est dans une grande mesure un arrangement avec cette dernière, qui va même jusqu'à donner l'impression d'autoriser l'esclavage. La morale que l'on nomme chrétienne, mais que l'on devrait plutôt appeler théologique, ne fut pas l'œuvre du Christ ou des apôtres. Elle est d'une origine plus tardive, ayant été progressivement édiflée par l'Église catholique des cinq premiers siècles ; et quoique implicitement elle n'ait été adoptée ni par les modernes, ni par les protestants, elle a beaucoup moins été modifiée par eux que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. En fait, pour la majeure partie, ils se sont contentés d'en supprimer les additions qui y avaient été faites au Moyen-Âge, chaque secte les remplaçant par des additions nouvelles, adaptées à son caractère et à ses tendances propres. Que l'humanité doive beaucoup à cette morale, et à ceux qui l'enseignèrent les premiers, je serais bien la dernière personne à le nier. Mais je n'ai aucun scrupule à dire que sur bien des points d'importance, elle est incomplète et partielle ; et à supposer que des idées et des sentiments qu'elle interdit n'eussent pas contribué à la formation de la vie et du tempérament européens, les affaires humaines auraient été dans une situation pire qu'elle n'est à présent. La morale prétendue chrétienne possède tous les caractères de la réaction. Il s'agit, en grande partie, d'une contestation du paganisme. Son idéal est plutôt négatif que positif, plutôt passif qu'actif. C'est plutôt l'innocence que la noblesse, plutôt l'abstinence vis-à-vis du mal, que la poursuite énergique du bien : on a eu

raison de dire que dans ses préceptes, les « Tu ne feras point telle ou telle chose » l'emportent outre mesure sur les « Tu feras ceci ou cela ». Par horreur de la sensualité, elle s'est fait de l'ascétisme une idole qui a progressivement dégénéré en idolâtrie de la légalité. Elle présente l'espérance du paradis, et la menace de l'enfer, comme les motifs désignés et convenables de la vie vertueuse : tombant par-là bien au-dessous de ce que les Anciens avaient de meilleur, la morale humaine recevant de ce qui repose là-dessus un caractère essentiellement égoïste, parce que le sentiment du devoir que chacun peut éprouver se trouve déconnecté des intérêts de ses semblables, sauf pour autant qu'un intéressement personnel lui est offert pour l'inciter à les prendre en compte. Il s'agit essentiellement d'une doctrine de l'obéissance passive. Elle inculque la soumission à toute autorité qui se trouve établie, à laquelle, en fait, il ne faut pas obéir activement lorsqu'elle ordonne ce que la religion interdit, mais à laquelle il ne faut pas résister, et contre laquelle il faut encore moins se rebeller, quelque tort qu'elle nous fasse. Et tandis que, dans la morale des meilleures nations païennes, le devoir envers l'État prend une place qui est même disproportionnée, qui enfreint la liberté légitime de l'individu, dans l'éthique purement chrétienne, ce grand domaine du devoir est à peine remarqué ou reconnu. C'est dans le Coran, et non dans le Nouveau Testament, qu'on lit la maxime : « Un législateur qui désigne un homme pour un office, alors qu'il s'en trouve un autre plus qualifié pour cela sur son territoire, pèche contre Dieu et contre l'État. » Le peu de reconnaissance que l'idée d'obligation vis-à-vis du public s'attire dans la morale moderne, provient de sources grecques et romaines, et non pas de sources chrétiennes. De la même façon, même dans la morale privée, tout ce qu'il y a de magnanimité, de noblesse de caractère, de dignité personnelle, et même de sens de l'honneur, provient de la partie de notre éducation qui est purement humaine, non de la partie religieuse, et elle n'aurait pu éclore à partir d'une norme morale dans laquelle la seule valeur ouvertement reconnue est celle de l'obéissance.

Bien loin de moi l'idée (qui ne viendrait à personne) de prétendre que ces défauts sont nécessairement inhérents à l'éthique chrétienne, quelle que soit la manière dont on puisse la concevoir, ou que les nombreuses exigences d'une doctrine morale complète qu'elle ne contient pas, serait impossible à concilier avec elle. Encore bien moins l'insinuerai-je des enseignements et des préceptes du Christ lui-même. Je crois que les paroles du Christ sont tout ce qu'elles ont été destinées à être d'après les indices que je peux trouver ; qu'elles ne sont en rien inconciliables avec ce que requiert une morale compréhensive ; que tout ce que l'éthique a d'excellent peut leur être apporté sans faire davantage violence à ce qu'elles disent que n'ont fait tout ceux qui tentèrent d'en déduire un système pratique de conduite, quel qu'il fût. Mais il est tout-à-fait compatible avec cela de croire qu'elles ne contiennent qu'une partie de la vérité, et qu'elles n'étaient pas destinées à en contenir davantage ; de croire que beaucoup d'éléments essentiels pour une morale plus élevée ne figure pas parmi les choses que le fondateur du christianisme fournit dans les déclarations qu'on en a rapportées. D'ailleurs, ce n'était pas son but de les fournir. Elles ont été entièrement rejetées par les systèmes d'éthique qui ont été construits par l'Église chrétienne, sur la base de ces déclarations. Et comme il en est ainsi, je pense que c'est une grande erreur de persister à rechercher dans la doctrine chrétienne cette règle complète destinée à nous conduire, que son auteur eut l'intention d'approuver et de faire respecter, mais en ne la fournissant qu'en partie. Je crois également que cette théorie bornée est en train de devenir un grand mal

pratique, portant gravement atteinte à la valeur de l'instruction morale et de son exercice, que beaucoup de personnes bien intentionnées sont enfin en train de s'efforcer à promouvoir. Je crains davantage encore qu'en essayant de ne former l'esprit et les sentiments que sur un mode exclusivement religieux, et qu'en se débarrassant de ces normes qu'on pourrait appeler « séculières » (à défaut de meilleur terme) qui coexistaient jusque-là avec l'éthique chrétienne, et qui s'y ajoutait, recevant quelque chose de son esprit, et y diffusant du sien, il n'en résulte à l'avenir, comme c'est même déjà le cas aujourd'hui, un type de personnalité inférieur, vile et servile, qui, se soumettant autant qu'il le peut à ce qu'il estime être la Volonté Suprême, est incapable de s'élever jusqu'à la conception du Bien Suprême, ou d'accorder ses sentiments avec lui. Je crois qu'une éthique autre que toutes celles qui furent élaborées à partir de sources exclusivement chrétiennes, doit coexister à côté de l'éthique chrétienne, afin de produire la régénération morale de l'humanité, et que le système chrétien n'est pas une exception à la règle d'après laquelle - l'esprit humain étant dans un état imparfait - la cause de la vérité exige la diversité des opinions. Il n'est pas nécessaire qu'en cessant d'ignorer les vérités morales qui ne se trouvent pas dans le christianisme, les hommes doivent en venir à ignorer certaines de celles qui s'y trouvent. Un tel préjugé, ou un tel oubli, lorsqu'il arrive, est un mal et entièrement. Mais c'est l'un de ceux dont nous ne pouvons espérer être un jour exempts, et l'on doit le considérer comme le prix à payer pour un bien inestimable. Qu'une partie de la vérité prétende être la vérité pleine et entière, excluant par-là les autres parties, cela ne peut pas ne pas être combattu, et cela doit l'être. Et quand bien même un mouvement réactionnaire rendrait les contestataires injustes à leur tour, cette partialité, comme celle à laquelle elle s'oppose, pourrait être déplorée, mais devrait être tolérée. Si les Chrétiens avaient enseigné aux infidèles à être justes vis-à-vis de la chrétienté, ils auraient été eux-mêmes justes à l'égard des infidèles. Évacuer le fait, connu de tous ceux à qui l'histoire littéraire est un tant soit peu familière, qu'une large part des enseignements moraux les plus nobles et les plus précieux ont été le fait non seulement d'hommes qui ignorèrent la foi chrétienne, mais encore d'hommes qui la connurent, et qui la refusèrent, voilà qui ne sert en rien la vérité.

Je ne prétends pas que l'usage le plus illimité de la liberté de formuler toutes les opinions possibles mettrait fin aux maux du sectarisme religieux ou philosophique. Toute vérité pour laquelle des hommes aux capacités bornées ont de la ferveur à toutes les chances d'être affirmée, inculquée, et d'inspirer des actions de bien des manières, comme s'il n'existait aucune autre vérité dans le monde, et en tous cas aucune qui puisse limiter ou tempérer la première. Je reconnais que la tendance de toute opinion à devenir sectaire n'est pas guérie par la discussion la plus libre, mais qu'elle est souvent par-là intensifiée et exacerbée, la vérité qui devait être aperçu ne l'étant pas, étant repoussée le plus violemment du monde pour avoir été proclamée par des gens que l'on considère comme des adversaires. Mais ce n'est pas sur les partisans exaltés, c'est sur les spectateurs plus calmes et désintéressés que le choc des opinions produit ses effets salutaires. Ce n'est pas le violent conflit entre les parties de la vérité qui est un mal formidable, c'est au contraire la suppression silencieuse de l'une d'entre elles. Tant que les gens sont contraints à écouter les deux parties, il y a toujours de l'espoir. C'est lorsqu'ils n'accordent plus leur attention qu'à une seule, que les erreurs se cristallisent en préjugés ; et la vérité elle-même cesse de faire l'effet d'une vérité, se faussant en caricature d'elle-même. Et puisqu'il y a peu d'attributs de l'esprit plus rares que cette

faculté impartiale d'asseoir un jugement intelligent en faveur du pour ou du contre sur un question donnée, là où une seule des parties en présence est pourvue d'un avocat, la vérité n'a aucune chance si chacune de ses facettes, si chaque opinion qui représente quelque fragment de la vérité, ne trouve pas d'avocat, et plus encore : un avocat dont le plaidoyer soit tel qu'on l'écoute.

A présent, nous avons reconnu la nécessité de la liberté d'opinion et de la liberté d'expression des opinions pour le bien-être mental de l'humanité (duquel dépendent tous ses autres bien-être), sur la base de quatre fondements distincts, qu'à présent nous allons récapituler brièvement.

D'abord, si l'on fait taire une opinion, pour autant que nous le sachions, cette opinion peut être vraie. Nier cela revient à présumer que nous sommes infaillibles.

En second lieu, même si l'opinion que l'on fait taire est une erreur, elle peut contenir une part de vérité, et tel est le cas très couramment. Et puisque l'opinion générale ou dominante sur quelque sujet que ce soit est rarement, voire n'est jamais la vérité pleine et entière, c'est seulement par la confrontation des opinions adverses que ce qui nous manque de la vérité a quelque chance de nous être fourni.

Troisièmement, à supposer même que l'opinion communément reçue soit non seulement vraie, mais la vérité pleine et entière, à moins qu'elle ne supporte d'être vigoureusement et ardemment contestée, et qu'elle le soit en effet, elle sera soutenue par la plupart de ceux qui l'acceptent comme un préjugé, en comprenant, ou en ressentant bien peu ses fondements rationnels. Et ce n'est pas tout. Car quatrièmement, le sens de la doctrine lui-même risquera d'être perdu, ou affaibli, et privé de son effet vital sur la personnalité et sur la conduite, le dogme devenant une profession de foi purement formelle, inefficace en vue du bien, mais infestant le sol, et empêchant toute conviction réelle et sincère venant de la raison ou de l'expérience personnelle, de pousser.

Avant de laisser le sujet de la liberté d'opinion, il convient d'avoir égard à ceux qui disent que la libre expression de toutes les opinions doit être permise, à la condition qu'elle se fasse de manière modérée, et qu'elle ne franchisse pas les limites d'une discussion équitable. Il y aurait beaucoup à dire sur l'impossibilité de fixer ces limites supposées, car si le critère se trouvait être l'offense faite à ceux dont on attaque les opinions, je pense que l'expérience témoigne que cette offense est faite toutes les fois que l'attaque est puissante et bien menée, et que tout adversaire qui les pousse à fond, et à qui les autres trouvent difficilement quoi répliquer, leur semble, pour peu qu'il fasse preuve de quelque passion pour le sujet, un adversaire immodéré. Cependant, même s'il s'agit d'une considération importante du point de vue pratique, cela se mêle à une objection plus fondamentale. Indubitablement, la manière dont on affirme une opinion, quand bien même elle serait vraie, peut être très répréhensible, et encourir à juste titre une censure sévère. Mais les principales offenses de cette nature seraient telles qu'il serait la plupart du temps impossible de réussir à convaincre sans s'être trahi soi-même accidentellement. La plus grave d'entre elles est de procéder par sophisme, d'éluder des faits ou des arguments, de mal établir les éléments du cas en question, ou de mal représenter l'opinion opposée. Mais tout cela, même porté au degré ultime de gravité,

est fait si continuellement en toute bonne foi par des gens qu'on ne considère pas comme des ignorants ou comme des incompetents, et qui ne méritent pas qu'on les considère ainsi à de nombreux autres égards, qu'il est rarement possible d'étiqueter une représentation déformée comme moralement coupable, consciencieusement et sur des fondements avérés. Encore moins la loi peut-elle se mêler de ce genre de mauvaise conduite discursive. Eu égard à ce que l'on appelle communément une discussion qui passe les bornes, à savoir l'invective, le sarcasme, les remarques désobligeantes, et ainsi de suite, la dénonciation de ces armes mériterait plus de sympathie, si jamais l'on proposait de les interdire également de part et d'autre. Mais on ne désire en restreindre l'usage que contre l'opinion dominante. Contre les opinions minoritaires, non seulement elles peuvent être employées sans qu'il y ait à craindre la désapprobation générale, mais il y a des chances que l'on loue le zèle honnête et l'indignation vertueuse de celui qui les emploie. Pourtant, quel que soit le malheur qui procède de leur usage, il est plus grand lorsqu'elles sont employées contre celui qui peut le moins se défendre, et quelque injuste que soit l'avantage qu'une opinion retire de cette manière de s'affirmer, il profite presque exclusivement aux idées reçues. La pire offense de cette sorte qui peut être faite par une polémique est de stigmatiser les tenants de l'opinion adverse comme mauvais ou immoraux. Aux calomnies de cette nature, ceux qui soutiennent une opinion impopulaire sont particulièrement exposés, parce qu'ils sont généralement en nombre réduit, et sans influence, et que personne à part eux ne se sent très intéressé à ce qu'on leur rende justice. Mais cette arme est refusée, par le fait même, à ceux qui attaquent une opinion dominante : non seulement il leur est impossible de l'utiliser sans se mettre en danger, mais à supposer même que cela leur fût possible, cela ne ferait que retomber sur leur propre cause. En général, les opinions contraires à celles qui sont communément reçues ne peuvent être écoutées que si l'on modère scrupuleusement le langage qui les véhicule, et si l'on évite le plus prudemment les offenses superflues. Dévient-elles même légèrement de cela ? Les voilà presque toujours qui perdent du terrain. Tandis que la vitupération démesurée, employée du côté de l'opinion dominante, dissuade effectivement les gens de professer des opinions qui lui sont contraires, et dissuade les autres de les écouter. Par conséquent dans l'intérêt de la vérité et de la justice, il est beaucoup plus important de restreindre cet emploi-là d'un langage vitupérant que de restreindre l'autre. Et, par exemple, s'il était nécessaire de choisir, il y aurait bien davantage besoin de décourager les agressions commises à l'encontre de l'incroyance, que celles qui sont commises contre la religion. Il est cependant évident que ce n'est pas l'affaire des lois et de l'autorité de restreindre l'une ou l'autre, tandis que l'opinion doit, en chaque cas, déterminer son verdict en fonction des circonstances de chaque cas individuel, condamnant quiconque, quel que soit son camp dans le débat, dont la manière de plaider manifeste chez lui soit un manque de franchise, soit de la méchanceté, de la bigoterie, ou encore une sensibilité intolérante. Mais elle ne doit pas inférer ces vices du parti que prend quelqu'un, même s'il est l'opposé du nôtre. Et elle doit rendre les honneurs à quiconque, quelle que soit l'opinion soutenue, qui a la sérénité de voir qui sont vraiment ses adversaires, quelles sont vraiment ses opinions, et l'honnêteté de le déclarer, n'exagérant rien pour les discréditer, ne cachant rien de ce qui parle en leur faveur, ou de ce qui peut être supposé parler en leur faveur. Voilà la morale véritable de la discussion publique. Et si l'on viole souvent ces règles, je me plais à penser qu'il y a beaucoup de

polémistes qui les respectent dans une large mesure, et un plus grand nombre encore qui s'y efforce consciencieusement.